

# PARMAIN NOTRE VILLE

#6

MAGAZINE D'INFORMATIONS

[www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr) - Suivez nous sur Facebook [villedeparmain](https://www.facebook.com/villedeparmain)

JUIN 2022



VILLE DE PARMAIN



# SOMMAIRE #6

**Le mot du Maire** p.3

**Autour du tapis vert** p.4

- Séance du 17 mars 2022
- Séance du 12 avril 2022

**Finances de la ville** p.6

**Urbanisme** p.10

- PLU où en sommes-nous ?

**Sécurité – Circulation** p.11

- Circulation
- Opération tranquillité vacances
- Police municipale
- Résultats du questionnaire mini-bus

**Environnement** p.13

- Le biogaz ou gaz vert
- Espaces verts, berges : l'entretien
- Le marronnier : remplacé
- Rosiers : sus aux pucerons
- Berges : entretien
- Fleurs des cérémonies ... du nouveau
- Arrosage : pose de capteurs automatiques
- Voie Verte : aménagements

**Travaux** p.19

- Travaux effectués, en cours, à venir...

**Enfance - Scolaire** p.20

- Lire et faire lire
- Repas végétarien / Tableau numérique
- Accueils de loisirs
- La Grande Lessive
- Collège Les Coutures

**Vie communale** p.23

- Résultats enquête GSM
- Journée de la propreté
- Rencontre de quartier secteur Val d'Oise
- Nouveaux arrivants
- Don du sang
- Distributeur automatique de billets
- Nos sportifs à l'honneur

**Retour sur image** p.27

- Carnaval
- Chasse à l'œuf
- Commémoration
- Parmain en Fête



**Culturel** p.30

- Salon de l'Artisanat d'Art & Savoir-Faire Parminois
- Salon du Livre de Parmain

**Commerce et artisanat** p.32

- Saveurs du monde, la restauration à Parmain
- Entrepreneuriat (p.34)

**Nouveaux commerçants artisans** p.33

- I2S-Consulting
- Declic'cyclo
- Rénovation électricité
- Réflexologue
- Les opticiens de Parmain

**Du côté des associations** p.35

- Subventions accordées aux associations
- Club Parminois du Temps des Loisirs
- Kun Lam Boxing Parmain
- CPCLC
- Parmain Athlétique Club
- La Leche League
- AREJ

**Nouvelles associations** p.39

- VDME Gestion
- Association du hameau de la Naze

**À propos de...** p.39

- TRI-OR
- SIPIAP
- CCAS
- La mairie recrute des animateurs
- Newsletter
- Bonnes vacances

**Dernière minute** p.41

**État civil** p.42

**Tribunes** p.43

**Agenda** p.44



Retrouvez nous sur  
**Facebook**  
Villedeparmain

## Magazine d'informations : Juin 2022

Directeur de la publication :  
Loïc Taillanter  
Rédacteur en chef :  
François Kisling  
Responsable de  
communication :  
Sylviane Saumier

Toute correspondance à  
adresser :  
Mairie de Parmain 95620  
Commission Information /  
Communication

Impression - Réalisation EFIC  
Tél. : 03 44 59 31 81  
[www.efic2.fr](http://www.efic2.fr)



# EDITO DU MAIRE



Chères Parminoises, chers Parminois,

Parmain reprend ses couleurs et la richesse de sa vie associative, sportive, culturelle et festive. Qu'il est bon de profiter enfin d'un retour à la vie normale après deux longues années. Les événements festifs organisés par la municipalité (Parmain en Fête, Carnaval, Chasse aux œufs de Pâques, Samedi Gourmand Artisanal et Horticole, Salon du Livre et des auteurs) ont été de vrais succès.

Malgré tout, la sortie de crise sanitaire désormais conjuguée à l'instabilité géopolitique qui sévit à nos portes, pèse économiquement chaque jour un peu plus sur les Parminois. S'il est vrai que la pression fiscale des administrés s'allège avec la suppression de la taxe sur l'habitation principale (voir plus bas), couplée à la suppression prévue de la contribution à l'audiovisuel public, la reprise de l'inflation (attendue à 10% à la fin de l'année) risque d'obérer nos finances personnelles.

Notre ville n'échappe pas à ce contexte et les finances de la Commune s'en trouvent bouleversées. Pour élaborer notre budget municipal, nous avons dû tenir compte de ce contexte inédit et instable qui nous prive en partie de visibilité :

- Une Dotation Globale de Fonctionnement de l'État descendue depuis 2017 en dessous du million d'euros et qui n'augmente pas en même temps que le renchérissement des coûts.
- La disparition de la Taxe d'habitation sur les résidences principales qui prive la Commune d'un levier financier permettant d'ajuster les recettes et dont la compensation par l'État est figée et désormais insuffisante.
- Une explosion des dépenses d'énergie pour lesquelles l'État n'accorde aucun bouclier fiscal aux collectivités (132% pour le gaz et 69% pour l'électricité au cours de seul premier trimestre 2022 pour notre Commune de Parmain).
- Un blocage des recettes attendues de la vente du Bois Gannetin (environ 3,5 millions pour la Commune) depuis 3 ans par des recours qui mettent en danger le budget de notre commune.
- L'augmentation des matières premières qui impacte la commune soit au travers des achats directs soit au travers de ses commandes auprès des fournisseurs et sous-traitants (+15% sur les denrées alimentaires dans les cantines par exemple).
- L'alignement du minimum de traitement dans la fonction publique sur le niveau du SMIC (décret n°2022-586 du 20 avril 2022 pris par le gouvernement).
- Les déclarations de campagne du Président de la République annonçant une future réduction de 10 milliards pour les collectivités sur le nouveau quinquennat, d'une part, et le relèvement du point d'indice des fonctionnaires, d'autre part.

Afin d'équilibrer le budget 2022, j'ai été conduit à prendre plusieurs décisions :

- Accorder la priorité aux budgets permettant d'accompagner et de préserver les Parminois et leurs enfants : équipement et entretien des installations scolaires, périscolaires et sportives, soutien financier aux associations culturelles et sportives, travaux de sécurisation et de proximité nécessaires ; cela bien évidemment aux cotés des dépenses incompressibles (telles que les fluides) ;

- Valider la position de la commission financière et faire voter par le Conseil municipal une augmentation des taux très modéré de 1,5 point sur les taxes foncières (soit de 35,68 % à 37,18 % pour les propriétés bâties et de 59,24 % à 60,74 % pour les propriétés non bâties). Même si cet ajustement ne fait plaisir à personne, il n'est pas inutile de se rappeler que Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise et Mériel affichaient déjà en 2021 des taux respectifs de 49,23% ; 41,23% et 40,58% en ce qui concerne leur Taxe foncière sur les propriétés bâties. L'augmentation à Parmain reste très raisonnable et nous laisse à tous la majeure partie des économies que nous réalisons sur la baisse des impôts locaux à la suite des réformes engagées.

- Entamer un train d'économies qui commence cet été par l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. Je ne reviendrai pas en détail sur les raisons supplémentaires de santé et écologiques attachées à cette décision. Elles vous ont été largement expliquées dans l'information municipale du 4 mai 2022 distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de Parmain. Le principe étant arrêté, j'ai néanmoins décidé de recueillir les sentiments des Parminois sur la durée d'extinction leur paraissant la plus judicieuse. Mais il ne s'agira pas là de la seule mesure puisque, par exemple, dans le cadre de ses projets d'aménagements urbains, Parmain est en passe de signer une convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) qui va permettre à la Commune de préempter en évitant une immobilisation des capitaux. Cet organisme a en effet pour vocation de procéder gratuitement :

1/ À toutes les acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme.

2/ À la réalisation des études et travaux nécessaires à l'accomplissement des missions définies et, le cas échéant, participer à leur financement.

J'ai conscience que le mot du maire est un peu long et technique cette fois-



ci mais il me paraît normal de vous expliquer une situation dans toute sa complexité. Soyez assurés qu'avec mon équipe municipale et l'ensemble des agents municipaux, dont je salue le dévouement, nous sommes pleinement mobilisés pour vous et pour que Parmain reste cette petite ville du Val-d'Oise où il fait bon vivre.

Votre Maire  
Loïc Taillanter

## EVOLUTION DE LA PRESSION FISCALE COMMUNALE ENTRE 2017 ET 2022

Trois projections ont été réalisées à partir de situations réelles de foyers parminois avec une tranche basse, une tranche moyenne et une tranche haute. Il a été tenu compte de la suppression progressive de la taxe d'habitation selon le calendrier établi par le gouvernement en fonction de la base de chaque foyer :

Taux communal de la TFB		35,68%										37,18%		
Revalorisation des bases des TF		2,00%		1,24%		2,20%		1,20%		0,20%		3,40%		Gain pour le foyer entre 2017/2022
		2017		2018		2019		2020		2021		2022		
Foyer A (exonéré de la TH dès 2018)	Bases	TH 100%	Bases	TH -30%	Bases	TH -65%	Bases	TH exo	Bases	TH exo	Bases	TH exo	Bases	TH exo
		TH	1 000,00 €	650,00 €	227,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TFB	1629	581,23 €	1649	588,43 €	1685	601,38 €	1706	608,60 €	1709	609,81 €	1767	657,06 €	- 924,17 €
	<b>Total TH+TF</b>	<b>1 581,23 €</b>	<b>1 238,43 €</b>	<b>828,88 €</b>	<b>608,60 €</b>	<b>609,81 €</b>	<b>609,81 €</b>	<b>657,06 €</b>	<b>657,06 €</b>	<b>657,06 €</b>	<b>657,06 €</b>	<b>657,06 €</b>	<b>657,06 €</b>	<b>- 924,17 €</b>
Foyer B (exonéré de TH à partir de 2021)	Bases	TH 100%	Bases	TH 100%	Bases	TH 100%	Bases	TH 100%	Bases	TH -30%	Bases	TH -65%	Bases	TH -65%
	TH	1 826,00 €	1 826,00 €	1 826,00 €	1 826,00 €	1 826,00 €	1 826,00 €	1 826,00 €	1 278,20 €	447,37 €	447,37 €	447,37 €	447,37 €	447,37 €
	TFB	3568	1 273,22 €	3641	1 299,21 €	3687	1 315,52 €	3731	1 331,31 €	3739	1 333,97 €	3866	1 437,31 €	- 1 214,54 €
	<b>Total TH+TF</b>	<b>3 099,22 €</b>	<b>3 125,21 €</b>	<b>3 141,52 €</b>	<b>3 157,31 €</b>	<b>3 157,31 €</b>	<b>3 157,31 €</b>	<b>3 157,31 €</b>	<b>2 612,17 €</b>	<b>1 884,68 €</b>	<b>1 884,68 €</b>	<b>1 884,68 €</b>	<b>1 884,68 €</b>	<b>- 1 214,54 €</b>
Foyer C (exonéré de TH à partir de 2021)	Bases	TH 100%	Bases	TH 100%	Bases	TH 100%	Bases	TH 100%	Bases	TH -30%	Bases	TH -65%	Bases	TH -65%
	TH	1 850,00 €	1 855,00 €	1 890,00 €	1 906,00 €	1 406,00 €	703,50 €	703,50 €	703,50 €	703,50 €	703,50 €	703,50 €	703,50 €	703,50 €
	TF	4269	1 523,18 €	4322	1 542,07 €	4417	1 575,99 €	4470	1 594,90 €	4479	1 598,09 €	4631	1 721,90 €	- 947,78 €
	<b>Total TH+TF</b>	<b>3 373,18 €</b>	<b>3 397,07 €</b>	<b>3 465,99 €</b>	<b>3 500,90 €</b>	<b>3 500,90 €</b>	<b>3 500,90 €</b>	<b>3 500,90 €</b>	<b>3 004,09 €</b>	<b>2 425,40 €</b>	<b>2 425,40 €</b>	<b>2 425,40 €</b>	<b>2 425,40 €</b>	<b>- 947,78 €</b>

Soit une diminution du montant de l'impôt de 924,17 € pour le foyer A, de 1 214,54 € pour le foyer B et de 947,78 € pour le foyer C

## AUTOUR DU TAPIS VERT



Les points de l'ordre du jour des comptes-rendus des séances :

### Séance du 17 mars 2022

- 1) Révision du Plan d'Occupation du Sol (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (DEL2022/07)
- 2) Rapport d'Orientations Budgétaires (DEL2022/08)
- 3) Clé de répartition de l'actif sur les différentes communes membres du SIMVVO (Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise (DEL2022/09)
- 4) Modification du tableau des emplois des effectifs : création de deux postes d'adjoint d'animation à temps complet (DEL2022/10)
- 5) Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (DEL2022/11)
- 6) Approbation de la charte informatique (DEL2022/12)
- 7) Approbation du règlement intérieur de la police municipale (DEL2022/13)



### Séance du 12 avril 2022

- 1) Approbation du Compte de gestion 2021 - (DEL2022/14)
- 2) Vote du Compte Administratif 2021 - (DEL2022/15)
- 3) Affectation des résultats 2021 au budget 2022- (DEL2022/16)
- 4) Vote des taux d'imposition 2022- (DEL2022/17)
- 5) Vote du Budget Primitif 2022 - (DEL2022/18)
- 6) Vote des subventions 2022 aux associations - (DEL2022/19)
- 7) Modification du tableau des amortissements - (DEL2022/20)
- 8) Convention pour l'accompagnement du développement des usages numériques pédagogiques innovants entre le Syndicat Val-d'Oise Numérique et la commune de Parmain - programme pluriannuel 2022-2025- (DEL2022/21)
- 9) Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse : Demande de subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) - (DEL2022/22)
- 10) Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse : Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - (DEL2022/23)
- 11) Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse : Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France (au titre de la réduction de la pollution lumineuse) - (DEL2022/24)
- 12) Protocole d'accord valant cessation d'activité sur la parcelle AM 104 sise 35 rue de Vaux - (DEL2022/25)
- 13) Convention d'intervention foncière entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France et la commune de Parmain et délégation du Droit de Préemption Urbain à l'EPFIF sur les zones U identifiées dans la convention - (DEL2022/26)
- 14) Cession des parcelles AC 488 et AC 491 sises 5 bis rue du Président Wilson - (DEL2022/27)

Le texte complet des comptes-rendus du Conseil municipal est consultable sur le site de la commune : [www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr)

## ZOOM SUR 2021

### Le compte administratif

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution du budget de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser en investissement). Tous les comptes sont examinés, qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre, qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais par des virements de section à section qui permettent l'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux sections, bien distinctes : le fonctionnement relatif à la gestion courante de la commune, l'investissement qui engage des projets annuels ou pluriannuels. Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chacune des sections. L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section

d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

L'année 2021 est une année encore marquée par l'impact de la crise sanitaire avec des recettes moindres sur les accueils de loisirs et la restauration scolaire du fait de la fermeture de classes et des nombreuses absences. Les dotations de l'état sont comme chaque année diminuées mais une belle dotation du fond de solidarité d'Ile de France nous permet d'obtenir un résultat 2021 en recettes de 7 029 361,44 € (hors produits exceptionnels et opérations d'ordre de transfert entre sections).

L'année 2021, a poursuivi ses économies systématiques recherchées lors de l'année "COVID" 2020, sa maîtrise des dépenses et malgré une légère augmentation du chapitre 012 dû à l'augmentation naturelle du glissement vieillesse, technicité, aux salaires des non-titulaires (nouvelles embauches pour combler les absences de longues durées et pour répondre aux obligations d'encadrement durant la crise sanitaire), la Ville a également réalisé quelques investissements.

En section de fonctionnement, un très beau résultat de clôture de 2 340 202,66 € permet de couvrir le déficit d'investissement de 709 340,24 € en affectant la somme de 800 000€ à la section d'investissement.

*Retrouvez l'article sur l'exécution du budget 2021 sur le site de la ville [www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr)*

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

### Comment fonctionne le budget ?

*Voici quelques explications pour comprendre comment la Ville de Parmain conçoit un budget totalement maîtrisé.*

### Dépenses / recettes

Le budget doit obéir à la règle d'équilibre du budget, spécificité du secteur public local. Cet équilibre impose qu'il y ait une couverture complète des dépenses par les recettes.

Le budget est voté pour une année civile et doit être exécuté dans le cadre de l'année à laquelle il s'applique : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les principales recettes d'une commune sont : les impôts locaux directs et indirects, les dotations et subventions reçues de l'État, de la Région, du Département, ou d'autres financeurs (ex : CAF, PNR, CCVO3F,...), les redevances d'utilisation des services publics et enfin l'emprunt.

Dans le budget, les recettes de fonctionnement doivent être à minima égales aux dépenses, mais doivent être en principe supérieures aux dépenses de fonctionnement. Une épargne nette est ainsi dégagée pour financer les investissements.

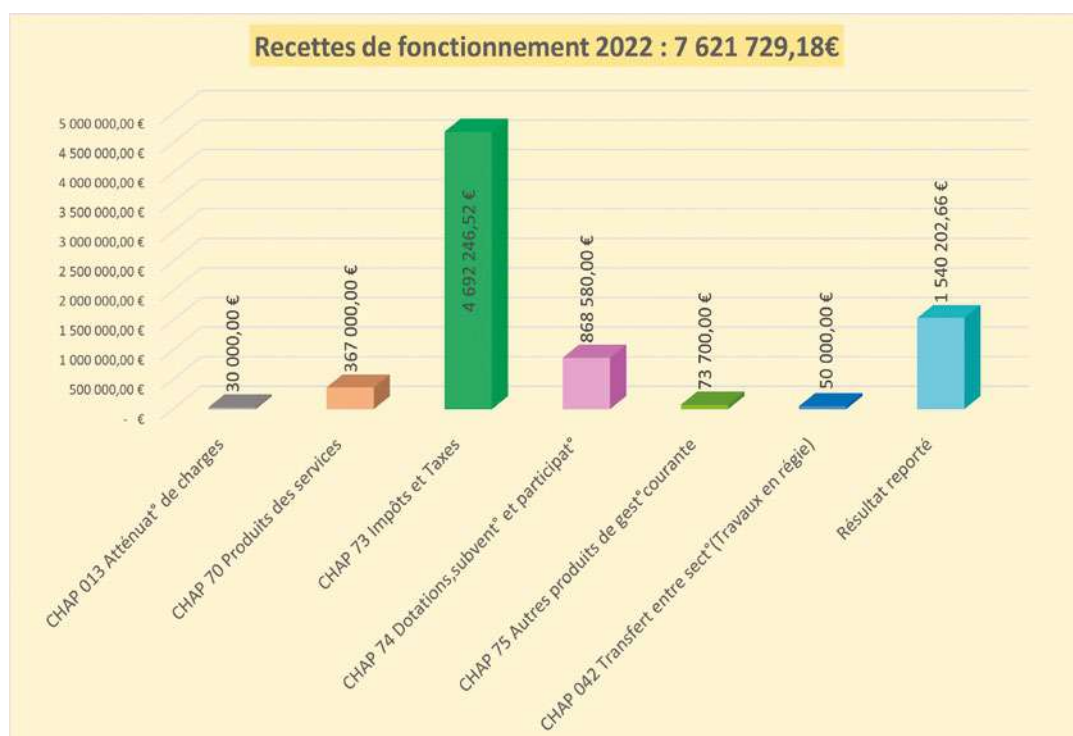
Une particularité pour le budget 2022 de la commune de Parmain qui a été voté en suréquilibre en section d'investissement. C'est-à-dire que les recettes inscrites en section d'investissement sont supérieures aux dépenses prévues. Ce suréquilibre de 4 704 000 € (contenus dans les 4 735 185 € de produit de cession chapitre 024) résulte des recettes attendues dans le cadre de promesses de ventes ; promesses ne pouvant se réaliser dans l'immédiat, les permis de construire liés à ces promesses faisant actuellement l'objet de recours devant les tribunaux.

## Investissement / fonctionnement

Les opérations budgétaires sont réparties en deux sections :

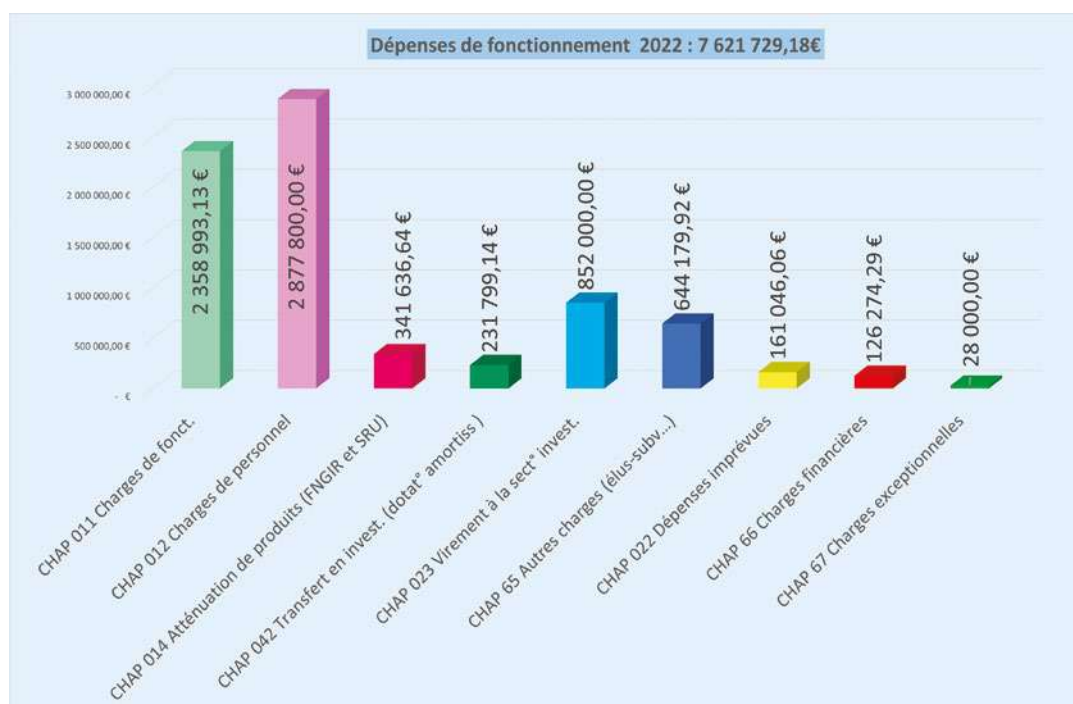
### 1) La section de fonctionnement

Le fonctionnement regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services.



#### Les principales recettes de fonctionnement sont :

- Les produits des services (chapitre 70)
- Les recettes fiscales (chapitre 73)
- Les dotations versées par l'État (chapitre 74)

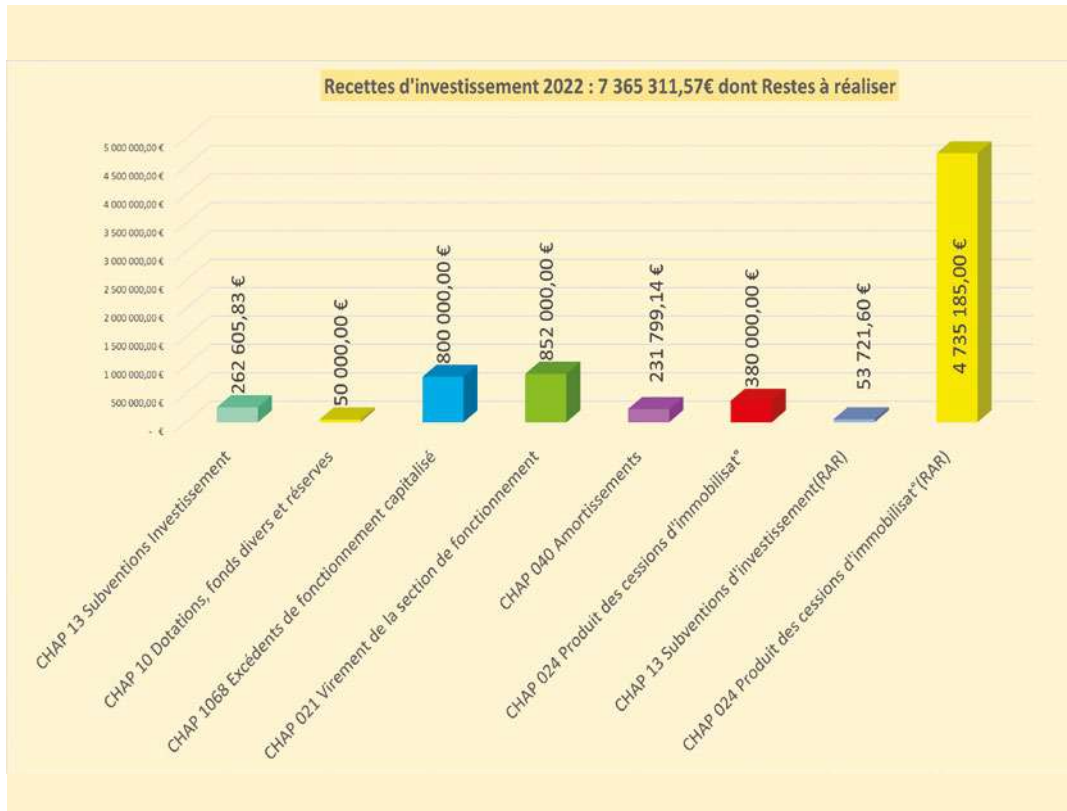


#### Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- Les achats de fournitures et de services (chapitre 011)
- Les dépenses de personnel (chapitre 012)
- Les subventions versées aux associations et autres organismes (chapitre 65)
- Les frais financiers dont les intérêts de la dette (chapitre 66)
- Le virement prévu à la section d'investissement (chapitre 023)

## 2 - La section investissement

L'investissement regroupe toutes les actions qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.



### Les principales recettes d'investissement sont :

- L'épargne nette dégagée de la section de fonctionnement (chapitre 1068)
- Les subventions d'équipement reçues (chapitre 13)
- Le produit des emprunts (chapitre 16) prévision 2022 = 0
- Le fonds de compensation de la TVA et les taxes locales d'urbanisme (chapitre 10)
- Le virement prévu de la section de fonctionnement (chapitre 021)
- Les recettes RAR, sont des recettes déjà prévues en 2021 qui se réaliseront en 2022

### Focus sur le détail des opérations d'investissement prévues en 2022 :



### Les principales dépenses d'investissement sont :

- Les dépenses directes d'investissement comme les acquisitions mobilières et immobilières, les travaux (chapitres 21 et 23) sont votés par opérations afin d'identifier les crédits alloués à chaque projet
- Le remboursement en capital de la dette (chapitre 16) : 756 671,75€
- Le déficit cumulé : 709 340,24€

Marie-Noëlle Le Ruyet, Directrice Générale des Services  
 Jessy Tounissoux, responsable du service des finances



# TABLEAU DE BORD DES TAUX COMMUNAUTAIRES (CCVO3F) CONSEIL DU 01/04/2022

## TAUX FONCIERS

Au titre de 2022, le taux sur les propriétés bâties est de 2,30 %, celui portant sur les propriétés non bâties est de 9,70 % et celui de la cotisation foncière des entreprises est de 29,59 %.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	1,17 %	1,28 %	1,28 %	1,28 %	1,28 %	<b>2,30 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	4,94 %	5,40 %	5,40 %	5,40 %	5,40 %	<b>9,70 %</b>
Cotisation Foncière des Entreprises(*)	24,47 %	24,63 %	24,63 %	24,63 %	24,63 %	<b>29,59 %</b>

(\*) Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts est passée en fiscalité professionnelle unique (FPU). Cette évolution implique, notamment, que la Cotisation Foncière des Entreprises est désormais votée et perçue intégralement par la Communauté de Communes. Les chiffres antérieurs à 2022 résultent de l'addition des taux votés à l'époque séparément par la commune (Parmain) et par la Communauté de Communes (CCVO3F). Les cinq points supplémentaires du taux voté en 2022 seront lissés par les services fiscaux sur les 5 ans à venir (1 point par an). Cependant, ce lissage pour arriver au taux cible s'effectue également sur la moyenne pondérée des bases auxquelles s'applique le taux. Une grande majorité des entreprises parminoises est imposée, non pas sur la surface réelle de leurs locaux mais sur des bases forfaitaires minimum, qui s'avèrent être les plus fortes de la Communauté de Communes. En conséquence, ces entreprises verront probablement leurs bases diminuer, entraînant une baisse de leur cotisation malgré l'augmentation du taux.

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TOEM)

En ce qui concerne Parmain, au titre de 2022, le taux voté par le Conseil de la CCVO3F est de 9,09 %.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Évolution du taux de TOEM appliqué à Parmain	8,87 %	8,54 %	8,12 %	8,19 %	8,42 %	<b>9,09%</b>

La TEOM doit être proportionnée aux charges qu'elle a pour objet de couvrir et les taux sont votés en fonction des évaluations transmises par TRI-OR. La taxe est donc in fine calculée par rapport à la consommation de chaque ville selon les tonnages des collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables, du litrage et du nombre de bornes de tri, de collecte et de traitement des encombrants, de l'utilisation des déchetteries par les habitants.

## TAXE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Pour financer la GEMAPI, compétence acquise depuis le 1er janvier 2018, la CCVO3F perçoit une taxe dédiée dont le montant ne peut excéder 40 euros par personne et par an sur la base de la population dite « Dotation Globale de Fonctionnement » (DGF) qui n'est pas une population recensée mais un nombre exprimé en habitants..

	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL	227 396,00	210 288,00	246 205,00	303 558,63 €	<b>302 353,00 €</b>
Population DGF	38 480	39 396	39 802	39 331	<b>39 476</b>
Par Habitant	5,91 €	5,34 €	6,18 €	7,72 €	<b>7,66 €</b>

La compétence GEMAPI est répartie entre le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO), le Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE), le Syndicat Intercommunal de la vallée du Ru de Presles (SIRP) et l'Entente Oise-Aisne.

## PLU OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 2021/2023 a débuté avec sa 1<sup>ère</sup> commission le 3 septembre 2021.

À fin juin, nous avons effectué :

- 10 commissions PLU,
- 2 réunions publiques,
- Des conversations de rues,
- Un grand atelier avec les Parminois,
- Une réunion avec les personnes publiques associées et les services de l'État,
- Une réunion avec les acteurs locaux et les associations.

Le 17 mars dernier, le conseil municipal a validé les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

À venir :

- 1<sup>er</sup> juillet 2022 : réunion n°2 avec les personnes publiques associées et les services de l'État,
- 2 septembre 2022 : commission PLU n°11,
- Courant septembre 2022 : réunion publique n°3,
- Exposition en mairie sur les travaux de la commission

**Pour rappel les membres de la commission PLU sont :**

- Loïc Taillanter, maire de Parmain, président
- Nadine Calves, vice-présidente, adjointe à l'urbanisme, habitat, patrimoine,
- Antoine Santero, 1<sup>er</sup> adjoint délégué à l'environnement et affaires générales
- François Kisling, adjoint à la communication, développement numérique et vie des quartiers
- Sylvie Labussière, adjointe à la petite enfance, jeunesse, scolaire
- Béatrice Belabbas, conseillère municipale déléguée au PNR
- Dominique Mourget, conseillère municipale
- Sébastien Guérineau, conseiller municipal
- Thierry Gros, président de l'association Respectez Parmain

**Une adresse électronique dédiée pour vos questions, vos observations, vos demandes :**

[plu@ville-parmain.fr](mailto:plu@ville-parmain.fr)

**Les documents sont consultables sur le site de la ville ou en mairie au service urbanisme.**

### POINT SUR LES PROJETS D'HABITAT EN COURS :

**Hêtre Pourpre**, cette petite résidence de 11 logements en plein centre-ville devrait voir ses travaux commencer au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Une communication sera faite sur le site de la ville bien en amont.



**Le Domaine Pissarro**, situé quartier du Val d'Oise.

La nouvelle implantation proposée tient compte de la diminution du nombre de logements, par rapport à la demande initiale qui passe de **60 à 44 logements**, dont 32 logements locatifs (T2), et 12 maisons T5 en accession libre.



Les maisons sont regroupées sur la rue du Val d'Oise, et deux groupes de deux maisons font face aux limites latérales ouest. L'ensemble du programme sera entouré d'éco-haies.

Cette nouvelle implantation montre une densité du bâti considérablement diminuée, un parcours piéton ainsi qu'une circulation douce fluide, agréablement insérée dans l'espace paysager. Une part plus grande est donnée à la végétalisation de la parcelle, avec des jardins privés, mais aussi des espaces verts partagés.

Un travail important de presque deux ans a été mené par la ville pour modifier ce projet du fait d'un permis accordé par l'ancienne mandature.

### 94 rue du Maréchal Foch :

La propriété située 94 rue du Maréchal Foch a été achetée par la commune en décembre 2017.

Cette dernière a initié un programme en 2018 et a donc vendu le bien à un bailleur en 2019.



Aujourd'hui, la ville et l'opérateur se sont mis d'accord pour annuler le permis de construire et envisager un nouveau projet s'insérant mieux dans l'aménagement du futur centre-ville.

*Nadine Calves,  
Adjointe chargée de  
l'Urbanisme - Patrimoine et Habitat*



## LA CIRCULATION

Plusieurs aménagements concernant le stationnement viennent d'être effectués dans le cœur de ville :

Il s'agit d'abord **d'une aire de stationnement du bus de la ligne 9507 située maintenant dans la contre-allée**, face à l'entrée de la gare. En effet, le 9507 venant de Pontoise, n'avait pas d'arrêt spécifique à la gare et stationnait en régulation (attente pour un nouveau départ) à l'impasse du Vergers ou au rond-point de Jouy-le-Comte, causant nuisances et dégâts.

Par ailleurs, toujours sur cette contre-allée, sont désormais matérialisés deux arrêts minute de 15mn, permettant aux automobilistes de s'arrêter pour les futures boutiques de la rue Raymond Poincaré.

Après plusieurs discussions avec IDF Mobilités et Transdev Vexin, l'opérateur des bus a accepté notre proposition de déplacement de ce stationnement depuis le 9 mai 2022.

Toutefois l'arrêt de l'église de Jouy-le-Comte est maintenu aux heures dites de pointe (le matin 5h38, 6h38, 7h37, 8h34, 9h36 et en fin d'après-midi 16h20, 17h28, 18h28, 19h24, 20h19, 21h19).

De plus, une enquête, par voie de questionnaire diffusé chez les résidents du quartier de Jouy-le-Comte, a été lancée pour cibler leurs besoins en transports collectifs. L'idée est de connaître la pertinence de la mise en place d'un minibus (22 places), comme à Valmondois avec le 9516, qui pourrait desservir la plupart des rues de Jouy jusqu'à la gare de Parmain et ce, en concordance avec la ligne 9507 (*voir enquête page 12*).



### Face à la Mairie, le long de la voie ferrée :

- Mise en service d'une zone bleue pour les 9 places de parking actuellement libres, trop souvent occupées (des jours entiers) par des automobiles non Parminoises.



### Rue Guichard :

- Création d'un arrêt minute de 15 mn en face de l'épicerie / point relais colis.
- Suppression des deux arrêts minute instaurés à l'automne dernier et remplacés par deux places zone bleue.



### Rue Foch :

Création en face de l'école du Centre, de deux arrêts minute pour faciliter la dépose des enfants.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ayez les bons réflexes, vous partez en vacances, remplissez le questionnaire disponible en mairie ou sur le site de la ville, il permettra de demander à la police municipale de surveiller votre domicile durant vos vacances.

L'opération "tranquillité vacances" a pour objectif de prévenir les vols par effraction.

Une surveillance est effectuée par la police municipale lors de patrouilles organisées à des dates et horaires aléatoires.



## POLICE MUNICIPALE

### Effectif

Depuis janvier 2022, Hervé Cap a rejoint l'équipe de la police municipale en tant qu'adjoint du chef de service Gérard Petit. Il présente la particularité d'avoir servi au sein de la Gendarmerie Nationale dans sa prime carrière durant 18 ans, avant d'opter pour le corps de la police municipale. Il a été en poste notamment à Gennevilliers (92), Saint-Maurice (94) et Vandœuvre-lès-Nancy (54).

La police municipale de Parmain comporte désormais 3 agents. Il est prévu, selon la volonté de Monsieur le maire, de recruter un 4<sup>ème</sup> agent au cours de la mandature.

### Formation

La police municipale a reçu une formation juridique et pratique, relative à l'armement, s'inscrivant dans la réglementation générale de la police municipale, élaborée par le ministère de l'Intérieur et sous l'autorité du préfet et du maire.

La formation juridique dure 2 jours pour chaque agent et porte sur toutes les catégories d'armes (létales et non létales).

- La formation pratique comporte plusieurs sessions :
- 30 heures pour le bâton/Tonfa (catégorie dite D, non létale).
  - 1 journée pour la bombe lacrymogène (contenance + 100 ml), arme de catégorie B (comme les armes létales).

La police municipale de Parmain reste armée, de façon non létale, sur décision du maire.

*Alain Prissette*

*Adjoint chargé de la sécurité, police municipale et circulation*

## RÉSULTATS QUESTIONNAIRE MINIBUS

### Les résultats du questionnaire sur la mise en place d'un minibus (22 places) desservant le quartier de Jouy-le-Comte

Voici les détails de ce sondage dans le tableau ci-contre :

Certains soulignent « une excellente initiative » et souhaitent une concordance des horaires du minibus avec ceux des trains (gare de Parmain) et ceux des écoles.

Les résultats du questionnaire seront portés à la connaissance d'IDF Mobilités, en charge d'instruire le dossier de mise en place de ce mini bus d'ici plusieurs mois. À cet égard, IDF Mobilités envisage la possibilité d'une liaison depuis Champagne-sur-Oise, passant par Jouy-le-Comte, avec pour terminus la gare de Parmain.

*Alain Prissette*

*Adjoint chargé de la sécurité, police municipale et circulation*

### SERIEZ-VOUS PRÊT À L'EMPRUNTER :

<b>Du lundi au vendredi</b>	
Oui	24
Non	15
<b>Le samedi</b>	
Oui	15
Non	23
<b>Aux heures de pointe</b>	
7H30 - 9H	20
17H - 19H	20
<b>Aux heures creuses</b>	
Oui	22
Non	16
<b>Nombre de boîtes aux lettres</b>	432
<b>Total de réponses :</b>	40
% réponses /Boîtes aux lettres	9,26 %

## ENVIRONNEMENT

Au cours de l'été, des travaux vont intervenir sur le territoire de notre commune. Parmi ceux-ci, les services de GRDF vont procéder à l'installation d'un nouveau réseau souterrain (CF page 19). Ce réseau assurera la distribution de biogaz produit par méthanisation dans le département de l'Oise. Sans entrer dans le débat portant sur l'intérêt et les risques liés à cette nouvelle source d'énergie, il nous paraît utile d'expliquer en quoi consiste le processus de sa production.



### LE BIOGAZ OU GAZ VERT

La méthanisation est un procédé de traitement et de valorisation des déchets, qui reproduit un phénomène biologique naturel par lequel les bactéries dégradent la matière organique. À la différence du compostage, ce processus également appelé digestion anaérobie, se réalise en l'absence d'oxygène. Ce procédé consiste à chauffer et brasser pendant un à deux mois des matières organiques (intrants) au sein d'un digesteur également appelé méthaniseur.

### LES INTRANTS : DES DÉCHETS UTILES

Une large gamme d'intrants autant liquides que solides peuvent être traités par ce procédé :

- Déchets agricoles : lisier de porcs et de bovins, fumier de porcs et de bovins, fientes de volailles, résidus de cultures de maïs, de céréales.
- Déchets de collectivité : tontes de pelouse, fauches de bords de route, biodéchets de restauration collective.
- Déchets de l'industrie agroalimentaire : graisses animales ou végétales, fruits, légumes.
- Déchets ménagers : biodéchets triés.
- Cultures IntermédiaIRES à Valorisation Énergétique (CIVE) récoltées pour être utilisées en tant qu'intrant dans une unité de méthanisation agricole.

Le pouvoir méthanogène de ces différents intrants, c'est-à-dire la quantité de méthane produite par chacun, n'est pas le même. Certains intrants peu méthanogènes permettent toutefois d'entretenir un bon équilibre physico-chimique dans le digesteur.

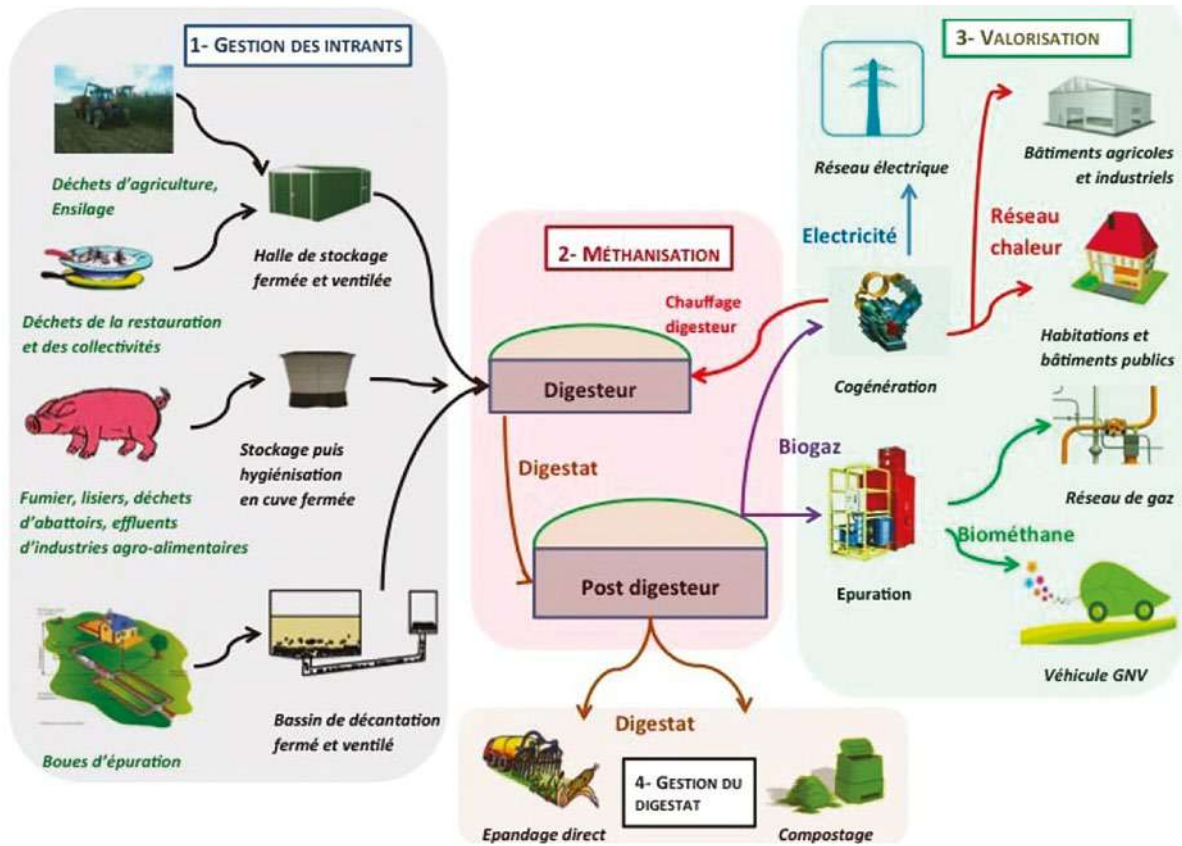
La dégradation de ces matières par les bactéries conduit à la formation :

- D'un **digestat** : résidu organique liquide ou pâteux des matières non digérées par les bactéries.
- D'un **biogaz** : mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 % à 70 % de méthane (CH<sub>4</sub>), de 20 % à 50 % de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) et de quelques gaz traces (NH<sub>3</sub>, N<sub>2</sub>, H<sub>2</sub>S). Ce biogaz obtenu est considéré comme une source d'énergie renouvelable dans la mesure où il dérive d'un processus naturel en perpétuel renouvellement.

### LE BIOGAZ : UNE ALTERNATIVE AU GAZ FOSSILE

- **La production de chaleur** : le biogaz est brûlé dans une chaudière pour dégager de la chaleur. Celle-ci doit être utilisée au plus proche de la source de production pour limiter les dissipations / pertes thermiques.
- **La production d'électricité** : le biogaz est brûlé et l'énergie dégagée alimente un générateur qui produit de l'électricité.
- **La cogénération** : il s'agit de la production combinée d'électricité et de chaleur. C'est le mode de valorisation le plus fréquent du biogaz. L'électricité est produite par un générateur, tandis que la chaleur est récupérée dans le système de refroidissement et les gaz d'échappement et valorisée localement.

• **La production de carburant véhicule** : avant d'être utilisé en tant que carburant dans un véhicule, le biogaz doit être épuré de certains éléments (le gaz carbonique, l'eau et le sulfure d'hydrogène, corrosif pour les moteurs). On obtient alors du biométhane quasiment identique au GNV (gaz naturel pour véhicule). Cette valorisation est encore peu développée et concerne surtout les flottes captives (transport urbain, etc...).



## LE DIGESTAT : UN ENGRAIS NATUREL

Le digestat, quant à lui, peut être utilisé comme engrais de manière différente selon les matières utilisées lors du processus de méthanisation. Toutefois, les agriculteurs y ont en majorité recours, du fait de ses propriétés fertilisantes grâce à l'azote transformé en ammoniac. Ce qui permet de diminuer de manière significative l'utilisation de fertilisants de synthèse.

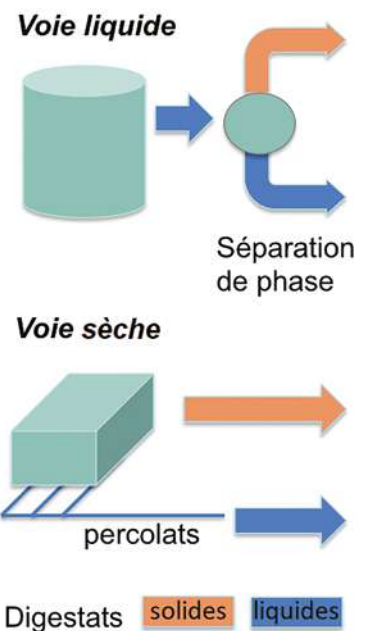
Il existe plusieurs types de digestat en fonction de la technologie utilisée et des pré- et post-traitements effectués :

> **La voie liquide** qui est la voie la plus courante. Elle produit un digestat brut qui peut subir une séparation de phase, par presse à vis ou centrifugation, afin de produire :

- Un digestat solide qui présente une teneur en matière sèche de 20 à 25 %. Il a une action similaire à un amendement de fond.

- Un digestat liquide. Il a une action similaire à un engrais organo-minéral liquide. Il est donc assimilable plus facilement et plus rapidement par les plantes si on le compare avec l'épandage de fumier ou de lisier (notamment concernant l'azote).

> **La voie sèche** avec laquelle, le digestat solide provenant de cette technologie se comporte comme un amendement de fond. Il peut être épandu à l'aide d'un épandeur à fumier ou bien subir un post traitement tel que le séchage ou le compostage.



## ESPACES VERTS : ENTRETIEN

Les espaces verts de la ville sont entretenus pour partie par les services municipaux (surtout fleurissement, plantations et élagages urgents) et pour partie par des entreprises prestataires de services se partageant des lots géographiquement distincts sur le territoire de la commune.

Les prestations devant être exécutées par les entreprises sous-traitantes consistent notamment en des travaux de tonte, d'entretien des pelouses, de désherbage, ramassage des feuilles, entretien des haies. Ce contrat annuel est fractionné en quatre lots dont un est réservé à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et un autre pour des prestations d'ordre ponctuel dites prestations à bon de commande (élagages non réalisables par les services de la ville par exemple).

Dans le cadre d'un appel d'offre, le marché des espaces verts a été renouvelé à compter du 1er juillet 2021. La municipalité a modifié le découpage antérieur des lots compte-tenu de la nouvelle politique de fleurissement, qui vise à diminuer le recours aux sous-traitants en développant, entre autres, les prairies fleuries.



Les interventions sont cadencées par quinzaine. Mais elles sont sujettes à modification en raison des conditions météorologiques qui peuvent bousculer le calendrier d'intervention tant sur notre commune que sur le domaine de clients tiers.

Le début de l'été 2021 a, par exemple, connu un nombre de jours pluvieux élevé qui a empêché les interventions des entreprises sous-traitantes aux dates prévues, d'une part, et a décalé le planning global de leurs interventions, d'autre part. Cela alors que des températures douces ont favorisé la pousse intensive de la végétation. Souhaitons-nous un été 2022 plus clément !

## MARRONNIER : REMPLACÉ

Le 21 mai 2021, le marronnier centenaire situé à l'angle des rues Foch et Wilson s'affaissait sur la chaussée. Le petit terre-plein qui l'hébergeait a été réhabilité et un tout jeune paulownia est venu remplacer notre vénérable marronnier.

Selon une étude publiée dans la revue *International Journal of Applied Sciences and Biotechnology* en 2018, cet arbre à pousse rapide a la capacité d'absorber jusqu'à dix fois plus de CO2 que la majorité des autres plantes ; un puits de carbone bien utile vu la densité de la circulation automobile à cet endroit. Non seulement il purifie l'air qui l'entoure d'une manière efficace, mais il est aussi capable de nettoyer le sol sur lequel il pousse.



<b>LOT N°1</b>	Tonte, taille et ramassage des feuilles : gymnase, allée Verte / allée des Peupliers / square des jeux pour enfants / groupe scolaire Genevoix / MG1 / MG2 / chemin de Valmondois
<b>LOT N°2</b>	Tonte, taille et ramassage des feuilles : rue Wilson, rue Blanchet, rue Poincaré, rue de Gaulle, chemin de Halage / rue des Maillets / accueil de loisirs de JLC / cimetière de Parmain / cimetière de JLC / mairie, parc de la mairie
<b>LOT N°3</b> <b>Réservé à un ESAT</b>	Tonte, taille et ramassage des feuilles : terrain de JLC / talus de JLC / terrain d'honneur / terrain stabilisé et abords stade / terrain d'entraînement.
<b>LOT N°4</b> <b>Prestations à bon de commande</b>	Taille des arbres place Georges Clemenceau, parking de la gare, rue de Nesles, chemin de la Justice, rue des Maillets, allée des Peupliers, rue du Val d'Oise, place de l'Europe, allée Verte, préparation de massifs

Les entreprises sous-traitantes n'interviennent pas sur les lots aux mêmes dates. C'est la raison pour laquelle les espaces verts ne sont pas entretenus et tondus en même temps sur la globalité de notre territoire, ce qui peut parfois laisser penser que certaines zones sont privilégiées alors que d'autres seraient reléguées au second plan.

## ROSIERS : SUS AUX PUCERONS

Il est fréquent que les rosiers soient envahis par les pucerons, en particulier au printemps. Cela ne les empêchera nullement de fleurir, mais c'est très inesthétique.



Faites comme l'équipe Espaces verts de la ville : confectionnez une solution d'eau savonneuse (1 litre d'eau additionné d'une cuillère à soupe de savon noir liquide) et pulvérisez-la 2 fois par semaine jusqu'à disparition des pucerons. Naturel et efficace !

Pour l'année 2022, une première intervention tonte/fauche/taille a eu lieu le 21 avril sur l'ensemble des berges de notre commune :



## BERGES : ENTRETIEN

En 2021, le syndicat mixte des Berges de l'Oise (SMBO) est intervenu à plusieurs reprises sur notre commune pour l'entretien des berges :

Tonte/fauche/taille des branches basses	5 passages : mai / juin / juillet / septembre / octobre
Entretien des risbermes et « Evergreen »	2 passages : juillet / octobre
Entretien des ouvertures visuelles	2 ouvertures : novembre
Fauche tardive	1 passage : octobre
Élagage - abattage	1 intervention : octobre



L'année ayant été très pluvieuse et propice à la pousse de la végétation, le nombre de passages pour l'intervention tonte/fauche/taille des branches basses a été porté de 4 à 5 (2 passages seulement sur le nouveau secteur situé en aval du pont menant à l'Isle-Adam avant la sente du bras du Moulin).



## FLEURS : CÉRÉMONIES

Dorénavant, la municipalité n'achètera plus de fleurs coupées à l'occasion des cérémonies officielles. En revanche, seront acquises des plantes vivaces à peine plus chères, qui seront replantées par l'équipe Espaces verts sur le domaine public de la commune quelques jours après chaque cérémonie.



## ARROSAGE : CAPTEURS

Durant les jours d'averses au début de l'été 2021, un Parminois nous a alertés sur le fait que l'arrosage automatique de la ville fonctionnait malgré les intempéries. Cette judicieuse remarque a conduit l'équipe Espaces verts à équiper les cinq points d'arrosage automatique (rond-point de Jouy-le-Comte, Arcades, Angle des rues du Général de Gaulle et du Vieux potager, parterre du Hêtre pourpre et mairie) avec des capteurs d'humidité.

Chaque capteur est connecté au programmeur d'irrigation réglé pour arroser à intervalles réguliers chacun des parterres végétalisés. La sonde du capteur effectue des relevés d'humidité toutes les dix minutes et si la teneur en eau est supérieure au seuil déterminé pour le sol, le cycle d'arrosage est suspendu. Si la teneur en eau du sol est inférieure au seuil défini, la sonde laisse le programme d'arrosage se dérouler de manière régulière.

Ces capteurs contribuent à économiser l'eau, ressource naturelle essentielle, tout en permettant aux parterres végétalisés de prospérer.

## VOIE VERTE : ARBRES

L'emplacement des arbres nouveaux n'est pas choisi au hasard par l'équipe Espaces verts. En effet, il faut penser à la taille adulte de l'arbre, choisir une espèce ou une variété adaptée à la surface du terrain et quand cela est possible :

- Respecter des distances suffisantes avec les propriétés privées.
- Éviter la proximité immédiate de bâtiments en raison des risques de chute pendant un orage, une tempête ou avec le poids de la neige.
- Imaginer que le houppier (la partie aérienne) peut créer une importante zone d'ombre projetée, tout en favorisant les espèces produisant un maximum d'ombre sous feuillage.
- Tenir compte du réseau racinaire qui peut coloniser au sol une surface équivalente

à celle du houppier. Sa poussée peut abîmer murs et fondations et déformer bordures et enrobés.

- Rendre l'arbre accessible de tout côté pour procéder plus facilement aux futurs travaux d'élagage.

- Veiller à contenir la hauteur en deçà d'une dizaine mètres afin d'avoir un recours moindre aux entreprises d'élagage spécialisées et de donner moins de prise en cas de coups de vent.

Il a été tenu compte au maximum de ces paramètres, dans l'implantation des nouveaux arbres sur la partie de la Voie Verte entre la rue du Val d'Oise et le collège des Coutures. Y ont été plantés par l'équipe Espaces verts : un prunus, un mûrier et un arbre de Judée.



## VOIE VERTE : ÉCLAIRCIE

Dans le but d'améliorer la sécurité au carrefour de la Voie Verte et de la rue de l'Abreuvoir, la hauteur du mur bordant la rue côté nord a été abaissée et les irrégularités du terrain de la Voie Verte ont été aplanies. Cette amélioration ne dispense aucunement les utilisateurs de la Voie Verte de respecter le stop.

Reconstruction et terrassement ont été entièrement réalisés « en régie », c'est-à-dire exécutés par les agents de la ville et donc à moindre coût. Le travail des équipes communales a fait l'objet de nombreuses remontées de Parminois satisfaits. Une rambarde grillagée est venue chapeauter l'ouvrage. Elle permet de préserver la sécurité des petits Parminois parfois intrépides.

Outre l'amélioration de la sécurité, les travaux confèrent une perspective élargie au lieu grâce à un environnement éclairci où les arbres restent les marqueurs essentiels du relief.

A terme, le mur sud, de plus en plus déséquilibré par les racines d'immenses tuyas, fera l'objet d'une réhabilitation après dégagement des arbres en question. La perspective y trouvera encore plus d'ampleur avec la disposition d'une végétation arboricole tenant compte des contraintes du lieu.

*Antoine Santero  
1<sup>er</sup> adjoint au maire  
Chargé de l'environnement*



## TRAVAUX EFFECTUÉS, EN COURS, À VENIR

### TRAVAUX EFFECTUÉS :

Création de la prolongation de la voie verte, de la rue du **Val d'Oise à la rue des Coutures**, jusqu'à l'entrée du collège.

Ces travaux favorisent le développement des modes de transport « doux » et sécurisent la circulation de nos collégiens. Les travaux ont été subventionnés par le Département et la Région.

### TRAVAUX EN COURS :

#### 1 - Quai des Saules

Le Quai des Saules est fermé à la circulation automobile mais ouvert pour les piétons et les cyclistes, jusqu'au 31 août 2022. Les travaux sont réalisés par le SIPIA.



• **Le collecteur accueille 2 canalisations d'eaux usées déjà en service et 2 canalisations d'eau potable**, qui restent à raccorder.

**L'étanchéité des puits d'accès jugée insuffisante nécessite des travaux complémentaires** qui assureront ainsi la pérennité des ouvrages et des équipements ; **ils doivent absolument être réalisés en période sèche.**

• Actuellement à l'étude, le raccordement des 2 canalisations d'eau potable, alimentant les réservoirs de Parmain, sera réalisé prochainement.

Depuis septembre dernier, **les eaux usées de Parmain traversent l'Oise dans un nouveau collecteur et sont traitées dans l'usine de l'Isle-Adam.**

Ce collecteur de diamètre 1 200 mm remplace des canalisations devenues vétustes et dont l'étanchéité n'était plus assurée.

Il permet également de répondre aux exigences des futures évolutions.

#### 2 - Rue du Général de Gaulle

Réfection en enrobé projeté de la rue du Général de Gaulle par le Conseil départemental. Cette réfection sera suivie d'un marquage au sol.

### TRAVAUX À VENIR :

Le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable de la Région de l'Isle-Adam (SIAEP) réalisera des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable du n° 1 au n° 14 rue du Maréchal Foch. Ces travaux se dérouleront du 11 juillet au 26 août entre 7h30 et 18h. Durant cette période, la circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores, le stationnement sera interdit, les piétons devront emprunter le trottoir opposé.

- Mise en place d'une conduite de gaz vert dans le réseau GRDF des rues Guichard, Maréchal Foch et chemin de la Justice.

Le stationnement sur les chaussées sera donc impossible pendant la durée des travaux sur les rues suivantes :

- rue Guichard (maintient de la circulation en sens unique),
- rue du Maréchal Foch jusqu'au n° 53 et chemin de la Justice (circulation alternée manuellement dans les deux sens).

- Remplacement total des grilles avaloirs sur la chaussée rue du Maréchal Foch face au chemin de la Justice.

- Changement de l'avaloir cassé au n° 45 rue du Général de Gaulle.

- Rénovation par la SNCF du passage à niveau n° 21 rue du Val d'Oise, pour l'amélioration du cheminement des personnes à mobilité réduite et de la visibilité. Ces travaux n'auront aucun impact sur la circulation routière. Travaux prévus cet été.

- Plus de largeur, plus de sécurité, ... le chemin reliant la rue du Val d'Oise à la gare de Valmondois va être aménagé en Voie Verte ...

Les travaux réalisés par le Conseil départemental sont prévus courant août.

- Le revêtement de la rue Guichard sera rénové au mois d'août. Les travaux seront réalisés par le Conseil départemental qui a choisi de l'enrobé projeté dans le but de stopper la dégradation de la couche de roulement

Valérie Michel,

Adjointe chargée des travaux urbains - Voirie

Depuis l'âge délicieux de « l'histoire du soir » jusqu'à celui de l'ado captivé par un roman ou une BD, la lecture peut être un réconfort, une liberté, une consolation ou un stimulant !

Il faut sortir la lecture de la vision purement « scolaire » (ce qui implique « devoir ») pour entrer dans un monde de plaisir, de découvertes et de curiosité.

Le roman est certes classique mais il existe d'autres lectures qu'il faut explorer : BD, mangas, documentaires, journaux, albums, poésie, magazines....

Plusieurs actions ont été initiées dans notre commune pour inciter les enfants à lire...

- Les enfants de nos écoles vont régulièrement à la bibliothèque, le jeudi ou le vendredi pour écouter une histoire et se familiariser avec le lieu. (Un bus effectue des rotations tout au long de la journée du jeudi et le vendredi, l'école du Centre, plus proche, peut s'y rendre à pied).
- La bibliothèque organise des animations diverses pour les enfants selon leur âge :
  - pour les petits « bébés lecteurs » les samedis à 10h30,
  - l'heure du conte : les mercredis à 15h30.

Petit rappel : l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous, petits et grands !!

- Sur les temps de pauses méridiennes la responsable de la bibliothèque se déplace dans les écoles et propose une

lecture aux enfants ... un temps calme qu'une quinzaine d'enfants apprécie chaque fois, cette année scolaire, 61 séances ont été programmées.

Les accueils de loisirs « se déplacent » également et auront cette année été 45 fois à la bibliothèque pour que les enfants se laissent captiver par une histoire choisie selon leur âge... Il a été également effectué 15 ateliers d'écriture.

### Animation accueils de loisirs juillet 2022 :

Nous allons accueillir « en résidence » pendant 15 jours une illustratrice, IDA, qui expliquera aux enfants comment un livre se crée et les fera participer à l'élaboration du troisième tome de la famille Lelièvre (édition Orso). Ce projet est original, très positif et enthousiasmant. Nous ne doutons pas de l'implication des enfants.

Aventure à suivre dans notre prochain bulletin ....

*Sylvie Labussière*  
Adjointe chargée des affaires scolaires



## REPAS VÉGÉTARIEN - TABLEAU NUMÉRIQUE



Comme tous nos petits Parminois scolarisés et présents ce 1<sup>er</sup> avril à l'école Maurice Genevoix, Monsieur le maire et Madame Labussière, adjointe en charge des affaires scolaires, ont dégusté un repas végétarien avant de passer au tableau... numérique !

Aujourd'hui, pas d'interrogation au tableau mais présentation des possibilités pédagogiques proposées par ces nouveaux vecteurs de savoir.

Les nourritures du corps et les nourritures de l'esprit en quelque sorte...





## ACCUEILS DE LOISIRS

### Les mercredis

• Les enfants d'élémentaire comme ceux de maternelle ont pu en fin d'année apprécier l'intervention de Laure, de l'association « L'orée des jeux » et découvrir de nouveaux jeux de société. Laure a également accompagné les élémentaires lors de la visite aux résidents du Quai des Brumes.



### Les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, des petits stages permettent aux enfants de s'initier à de nouvelles activités telles que le Futsal et le Muay Thaï (vacances d'avril).



Les plus petits profitent également de leur vélo, trottinette ou draineuse. Ils ont surtout participé à de nombreuses sorties : piscine, jeux au parc, goûter aux aires de jeux, sorties en forêt, bibliothèque (dessins en relief avec des petites histoires racontées par Lydia), bowling, rencontre avec les personnes âgées de la maison de retraite de Parmain (petits jeux et découverte du poulailler et de nos 5 poules).



• Régulièrement Lydia, responsable de la bibliothèque, rencontre les enfants et les aide dans un projet d'écriture. Les grandes sections ont même déjà inventé, écrit et illustré un petit livre...qui prend les animateurs comme personnages ! Ce livre leur a été donné et est exposé à l'accueil de loisirs et à la bibliothèque municipale. Cette réalisation a eu un réel succès et a fédéré le groupe d'enfants ; ce fut très amusant...et la finalité concrète est source de fierté !

• Tout au long de l'année les enfants peuvent faire des activités de loisir manuel (exemple : réalisation par les plus grands de sculptures exposées dans la ville) ils s'épanouissent également dans des jeux de plein air adaptés à leur âge, il leur est proposé des sorties (ex : Youpi Parc ou promenade sur le plateau de Jouy-le-Comte) et des activités sportives.

Nous essayons de mettre en place après chaque période de vacances de nouvelles techniques, de nouveaux thèmes afin d'éveiller et d'approfondir la curiosité des enfants.

• Un partenariat est mis en place tous les mois, dans le cadre de la tolérance et de la bienveillance avec l'institut médico éducatif (IME) de l'Isle-Adam.

Les échanges se déroulent dans la bonne humeur autour d'ateliers créatifs.

Merci aux intervenants extérieurs et aux équipes d'animation.

### Les temps périscolaires

Les enfants présents à la cantine ont la possibilité de participer à beaucoup d'ateliers proposés par les équipes d'animation. Ils peuvent également utiliser les locaux de l'accueil de loisirs à Maurice Genevoix sur les temps du midi, ce qui permet de leur proposer plus de choix et d'offrir un temps adapté à chaque enfant selon ses besoins et ses envies.

Lydia propose également des temps de lecture pour différentes tranches d'âges...et a beaucoup de succès ! Des retraités de l'association « lire et faire lire » viennent également raconter des histoires aux enfants de maternelle.

*Christelle Peruggia et Léa Ponchant,  
Directrices des accueils de loisirs*



## LA GRANDE LESSIVE

Toutes les classes de l'école du Centre ont participé cette année encore à la manifestation artistique La Grande Lessive sur le thème : "Les ombres portées".

Les œuvres ont été étalées dans le parc derrière la bibliothèque au mois de mars.

*Mme Fouyé, directrice*



## COLLÈGE LES COUTURES

Dans le cadre du programme d'Actions éducatives 2021-2022, en partenariat avec l'association « Elles bougent », le collège Les Coutures a proposé à une trentaine de filles volontaires de 3ème, deux demi-journées de découverte du monde de l'entreprise. La première s'est déroulée au centre de maintenance des bus électriques de la RATP à Paris, la deuxième visite s'est effectuée dans l'entreprise Capgemini à Issy-les-Moulineaux.

Les élèves ont eu la possibilité d'échanger avec des ingénieures sur leurs parcours inspirants et leurs métiers. Les projets des entreprises ont été présentés,

et les filles ont été informées sur les parcours de l'enseignement supérieur qui permettent d'accéder aux métiers présentés.

Les objectifs de ce projet sont de faire découvrir aux collégiennes les métiers d'ingénieur.e.s et de technicien.ne.s. Il s'agit de prouver que ces métiers (dits plutôt masculins) sont accessibles aux filles. L'objectif est également de susciter des vocations

*Le principal  
Jérôme Morin*



## OU VONT NOS DECHETS ?



Le 9 mai a été l'occasion pour les éco-délégués et le Conseil de la Vie Collégienne (CVC) de s'immerger dans le traitement de nos déchets sur le site TRI-OR de Champagne. La visite menée au milieu du tumulte et de forts effluves a dévoilé l'incroyable machinerie à l'œuvre chaque jour pour que les 28 communes adhérentes au syndicat restent propres.

Les ordures ménagères sont déchiquetées et passées au tamis. Puis elles fermentent pour enfin finir en compost... pour 20% d'entre elles en tout cas. Le reste est enfoui loin de chez nous.

On sait enfin où vont les 8 tonnes annuelles de gaspillage alimentaire du collège !

Papiers, cartons, bouteilles plastique ? Ils sont compactés en balles qui sont ensuite rachetées par diverses sociétés. Le site est l'un des rares où le tri s'effectue toujours à la main, pour le moment en tout cas, par une quinzaine d'agents. Rythme soutenu, concentration maximale pour séparer les canettes, le carton, le papier, les bouteilles plastique.

En bout de salle le petit musée de l'insolite alimenté au quotidien par des extincteurs, chaussures, téléphones, cafetières... nous rappelle les quelques gestes citoyens qui nous restent à améliorer : ce petit univers de l'indésirable doit terminer son parcours à la déchetterie et pas dans nos bacs !

*C. Barbosa, CPE, JM Lamour, adjoint-gestionnaire*



## RÉSULTATS ENQUÊTE GSM (réception téléphonie mobile)

Résultats de l'enquête GSM réalisée durant le mois de mars 2022 sur l'ensemble de la commune de Parmain. Les Parminois pouvaient répondre à cette enquête de 2 manières :

- 1 - Via un formulaire (site de la ville).
  - 2 - Via un flash-info déposé dans leur boîte aux lettres.
- Nombre de réponses reçues : 357 = 256 via le formulaire du site + 101 via les réponses "papier".

Cette enquête met en évidence l'attente d'un signal GSM

correct par les habitants des quartiers de Jouy-le-Comte et de La Naze.

Les besoins en couverture apparaissent nettement moindres dans les autres quartiers.

Grâce à votre concours, la municipalité pourra désormais répondre clairement aux demandes d'implantation d'antenne que les opérateurs sont susceptibles de formuler à l'avenir.

	Val-d'Oise	La Naze	Centre Arcades	Centre Ville Port de Jouy	Jouy-le-Comte	Totaux Réponses
<b>Nombre de réponses</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>105</b>	<b>46</b>	<b>134</b>	<b>357</b>
Satisfait	32	1	78	22	28	161
Moyennement satisfait	10	2	20	16	26	74
Pas du tout satisfait	7	20	7	8	80	122
<b>Antenne</b>						
Oui	16	20	22	20	90	168
Non	33	3	83	26	44	189



## JOURNÉE DE LA PROPRETÉ



Dimanche 20 mars, une cinquantaine de Parminois, adultes et enfants répartis en quatre groupes ont parcouru les différentes rues, voies et chemins pour collecter tous les objets ou débris jetés par terre.

La ville accompagnait cet événement en fournissant des gants et des sacs mais aussi en prenant en charge la collecte des déchets ramassés.

Au total, c'est près d'une quarantaine de sacs qui ont été remplis !

Les déchets récupérés étaient pour l'essentiel, des bouteilles, des canettes, des morceaux de papiers, des emballages divers, des masques et même un spa en plastique ....

Cette matinée s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Pierre, interrogé *"se dit ravi d'avoir nettoyé la nature, en plus il faisait beau et cela fait un peu de sport, puisque mon GPS indique 6,3 km de marche. Même si nous avons trouvé quelques déchets indésirables, la ville est propre ..."*

Un grand MERCI à tous les participants.

*François Kisling  
Adjoint délégué au TRI-OR*





## RENCONTRE DE QUARTIER SECTEUR VAL D'OISE

Samedi 26 mars, place de l'Europe, c'est sous un très beau soleil et autour d'un café qu'une quinzaine de Parminoises demeurant dans le quartier du Val d'Oise ont pu échanger avec Monsieur le maire et cinq élus municipaux.

Tous les sujets qui intéressaient les habitants ont été abordés (circulation/stationnement, prochains travaux du SIPIA quai des Saules, aménagement des bords de l'Oise, point sur le projet de European Homes avec le collectif du Val d'Oise) en toute transparence.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

La cérémonie des nouveaux habitants est un rendez-vous convivial permettant aux Parminoises récemment installés dans notre commune d'avoir un "vrai" contact avec les acteurs de la ville.

La dernière s'est tenue le samedi 14 mai dans la salle des mariages, elle a permis de présenter la ville, ses services, ses atouts, ses projets, etc.

### Faites-vous connaître !

Vous êtes nouvel habitant et vous souhaitez participer à la prochaine cérémonie qui aura lieu au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, inscrivez-vous sur le site de la ville (*Parmain au quotidien / Nouveaux habitants*).



*François Kisling  
Adjoint chargé de l'information et de la communication*

## DON DU SANG



Lundi 28 mars, salle Jean Sarmant, l'Établissement Français du Sang a procédé à une collecte : 70 rendez-vous étaient ouverts.

Il y avait au départ 52 inscrits. 10 personnes supplémentaires se sont présentées sur place et ont pu effectuer un don spontanément.

Avec 62 volontaires, dont 8 nouveaux donneurs, ayant répondu à l'appel, Parmain a bien honoré ce premier rendez-vous avec l'EFS !

Les prochains rendez-vous programmés à Parmain par l'EFS sont consultables sur les sites de l'EFS et de la ville.

## DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS (DAB)

Quelques chiffres depuis sa mise en fonction de septembre 2021 à avril 2022, le DAB Société Générale situé à droite du poste de police (ancienne poste) a enregistré 11 900 transactions (source Société Générale).

La tendance est haussière. Nous avons enregistré 1 700 transactions en décembre 2021 contre 1 800 en avril 2022, considéré comme le mois le plus « faible » de l'année en termes de consommation.

Les 20 000 transactions devraient être atteintes en 2022.



## NOS SPORTIFS À L'HONNEUR



Le 7 mai, a eu lieu en mairie une cérémonie afin de féliciter et rendre hommage à tous ceux qui se sont distingués sur le plan sportif aux côtés des associations parminoises.

Un diplôme de la ville a été décerné aux sportifs qui ont fait rayonner le blason de Parmain et sa devise « plus haut et plus outre » (plus haut et plus loin).

Ce fut également une façon de mettre en relief le travail des dirigeants, entraîneurs et encadrants qui sont les gardiens d'une éthique et les relais de valeurs à transmettre : le goût de l'effort, du dépassement de soi, le respect de l'adversaire.

### Les clubs suivants ont été récompensés :

- Association sportive du collège de Parmain
- Water Polo (club de Parmain / l'Isle-Adam)
- Futsal
- Les golfeurs parminoises du Club de l'Isle-Adam
- Athlétisme

*Philippe Touzalin*  
Adjoint chargé des Sports  
Équipements sportifs - Tissu associatif





## CARNAVAL : SAMEDI 12 MARS



Monsieur Carnaval est revenu pour le plaisir des grands et des petits.

Les chars, la fanfare, les majorettes, ont fait un joyeux tour de ville pour rejoindre la rue Guichard et ont terminé allée des Peupliers où Monsieur Carnaval a été embrasé.



## CHASSE À L'ŒUF - 9 AVRIL



Des centaines d'œufs en plastique de toutes les couleurs ont été cachés dans le parc de la mairie, décoré avec les objets réalisés par les enfants des accueils de loisirs, que nous remercions.

Les nombreux bambins parminoïses, sac en main et sourire sur le visage, se sont empressés de les ramasser.

Les enfants ont, ensuite, échangé leur collecte contre un goûter ...

## COMMÉMORATION - 8 MAI 1945

Il y a 77 ans, l'Allemagne nazie capitulait après 6 ans d'une guerre abominable. Près de 60 millions de personnes civiles et militaires, périrent dans ce qui fut le conflit militaire le plus meurtrier de l'histoire.

Honorons à travers cette commémoration ces femmes et ces hommes valeureux qui ont tout sacrifié pour préserver notre liberté. Veillons à entretenir un souvenir digne de ce nom pour les générations futures car rien n'est jamais acquis...



Les CM2 de l'école de Jouy-le-Comte ont chanté la Marseillaise à cette occasion



## PARMAIN EN FÊTE - 21 ET 22 MAI

Du samedi midi au dimanche soir, 2 jours de fête...la preuve en images :





## SALON DE L'ARTISANAT D'ART & SAVOIR-FAIRE PARMINOIS

Comme chaque année en avril, Parmain organise un Salon de l'Artisanat et des Savoir-Faire Parminois à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Arts. Il s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 3. Nous y accueillons en priorité les artisans locaux. Débuté sous la neige, il s'est terminé avec le soleil. Cette année, les Affaires Culturelles et le Développement économique se sont associés pour un Samedi Gourmand, Artisanal, Horticole et Musical. Malgré le froid piquant, l'ambiance fut chaleureuse. Les morceaux de jazz, blues et swing du groupe "Quelques Impressions Jazzy" ont mis tout le monde de bonne humeur.

Le rendez-vous horticole organisé par les jardiniers de la ville en partenariat avec « Les serres de Butry-sur-Oise » fut l'occasion pour les Parminois de recevoir leurs précieux conseils en matière de taille des arbustes et des rosiers, le choix des paillis, et autres astuces. Les spécialistes de TRI-OR expliquaient également les différentes étapes afin d'obtenir un bon compost.

À l'heure du déjeuner, nos visiteurs, atablés sous les barnums, ont pu apprécier les saveurs gourmandes des cinq food-truck installés pour cet événement et faire leur marché auprès des artisans de bouche également présents. Un vrai régal pour tous les goûts, une belle journée pour tous et le succès pour nos exposants... des trois journées.

*Martine Desry  
Adjointe chargée des Affaires Culturelles*

*Philippe Desry,  
Conseiller municipal délégué  
Développement économique - Commerce - Artisanat*



## SALON DU LIVRE DE PARMAIN



Le 9<sup>ème</sup> Salon du Livre de Parmain s'est tenu le dimanche 15 mai salle Jean Sarment.

Des auteurs, des éditeurs, des ateliers pour petits et grands ont eu beaucoup de succès, des visiteurs lecteurs ont été comblés par leurs découvertes et leurs échanges avec les écrivains et, pour les fidèles adeptes de leurs écrivains locaux préférés qu'ils avaient hâte de revoir, ce fut une grande joie à les retrouver.

Un grand plaisir pour tous et en musique grâce au talentueux duo argentin « La Siempre Alegre » qui a fait un triomphe ! Ce fut une belle journée, ensoleillée au-dedans comme au-dehors, joyeuse et festive.

Chaleureux remerciements de notre part et de celle des auteurs et éditeurs, à tous nos visiteurs et particulièrement aux enfants, qui sont venus nombreux !



Le Salon Rencontres d'Artistes prévu du 21 mai au 5 juin a été reporté en novembre. Il se tiendra du 12 au 28 novembre avec l'exceptionnelle exposition du grand artiste Xavier Boggio.

Prenez date pour l'exposition Hommage à Marie-Blanche Droit du 18 juin au 3 juillet salle Louis Lemaire, aquarelliste Adamoise qui, fidèlement durant 20 ans, a exposé chaque année chez nous. Marie-Blanche, médaillée de la ville de Parmain pour sa fidélité à notre ville nous a quittés en 2020. Il nous reste l'émouvant souvenir de ses aquarelles (basses-cours, champs de lavande) peintes avec beaucoup d'amour et de joie, qui enchantèrent un nombreux et fidèle public. Vous pourrez les admirer une dernière fois.

Bonnes vacances et bel été à tous !

*Martine Desry  
Adjointe chargée des Affaires Culturelles*

## SAVEURS DU MONDE, LA RESTAURATION À PARMAIN

La restauration à Parmain ... Le saviez-vous ? 9 restaurateurs à votre service, sur place ou à emporter ...



### Sushi

Spécialités japonaises  
C.C Les Arcades  
Tél : 01 34 73 22 99

### Restaurant Grill Istanbul

Spécialités turques  
5 rue Guichard  
Tél : 01 34 73 29 58



### Moranbong

Spécialités coréennes  
9 -11 rue Guichard  
Tél : 01 75 46 07 77

### Chez Larry

Pizzas, plats cuisinés,  
rôtisserie  
C.C Les Arcades  
Tél : 06 08 76 31 61



## FOOD-TRUCKS



**Lundi :**  
**Chaud Time**  
Spécialités : burgers  
18h30 - 21h  
Place de la mairie  
Tél : 06 86 00 11 12



**Mardi :**  
**O'Plantin**  
Spécialités caribéennes  
18h30 - 21h  
Place de la mairie  
Tél : 06 12 53 23 44

Nouveau  
à Parmain



**Mercredi :**  
**La P'tite Crêpe**  
Spécialités : crêpes, galettes, produits bretons  
18h30 - 21h > 1 mercredi sur 2  
Place de la mairie  
Tél : 06 50 06 02 47

Nouveau  
à Parmain



**Vendredi :**  
**Baffetti**  
Spécialités italiennes : pâtes fraîches maison ...  
18h - 21h - Place de la mairie  
Tél : 06 84 34 14 14

Nouveau  
à Parmain

**Samedi et mardi :**  
**Tonton Pizza**  
18h30 - 21h  
Rond-point de Jouy-le-Comte  
Tél : 06 58 91 91 58





## I2S-CONSULTING

Nouvellement installé 6 rue Guichard, i2S-Consulting, est spécialisé dans la réparation, le dépannage, la récupération de données et la vente de matériel informatique toutes marques.

Il est également un expert en vidéo surveillance, alarme et câblage de réseaux informatiques.

Devis gratuit

Tél : 09 54 37 65 88

Courriel : [i2s@gmx.fr](mailto:i2s@gmx.fr)

Site : [www.i2s-consulting.fr](http://www.i2s-consulting.fr)



## DECLIC'CYCLO (CHANGEMENT D'ADRESSE)



### L'aventure continue pour Déclic'cyclo, l'atelier mobile de réparations tous cycles de Parmain

Créée par Elodie et Laurent, le 1<sup>er</sup> avril 2021 (ce n'était pas un poisson d'avril !), la société franchit une nouvelle étape afin d'accueillir désormais le public dans un espace dédié aux cycles.

Situé à Parmain aux Arcades, entre la pharmacie et le salon de toilettage pour chiens et chats, l'atelier boutique prévoit d'ouvrir ses portes courant juin.

Outre les services de réparation, les clients pourront découvrir une offre de vélos pour petits et grands, assortie d'une gamme d'accessoires et d'équipements.

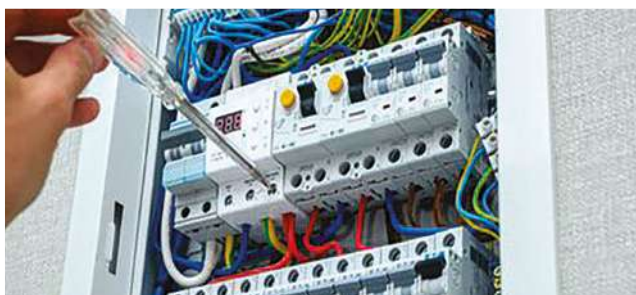
La boutique prévoit également d'ouvrir un point de location Véligo, le service de location longue durée de vélo à assistance électrique mis en place par l'Île de France.

Un service local et personnalisé accessible au plus grand nombre !

Centre Commercial Les Arcades

Tél : 06 82 35 69 87 - Site : [www.declic-cyclo.fr](http://www.declic-cyclo.fr)

## RÉNOVATION ÉLECTRICITÉ



Création, dépannage, automatisme et motorisation.

Tél : 06 29 95 39 36

Courriel : [officerenovelectricite@gmail.com](mailto:officerenovelectricite@gmail.com)

## RÉFLEXOLOGUE



*Alix Delaforterie*

*Réflexologue Générale et Massages Bien-être*

*Reflexologie dorsale, viscérale, cranio-faciale, plantaire, périnatale  
Madrôthérapie (thérapie par le bois)  
Massage aux pierres chaudes  
Amma assis*

Tél. : 06 23 02 11 32

Courriel : [bullebienetre95@gmail.com](mailto:bullebienetre95@gmail.com)

## LES OPTICIENS DE PARMAIN (CHANGEMENT D'ENSEIGNE)

Attachés aux services de proximité et à la relation entre les personnes, il nous a semblé naturel de poser nos valises dans une ville à taille humaine comme Parmain pour poursuivre notre aventure, débutée à Auvers-sur-Oise avec notre premier magasin Les Opticiens d'Auvers.

Forts de près de 20 années d'expérience depuis l'obtention de notre diplôme en 2004, c'est avec enthousiasme que nous souhaitons vous apporter notre savoir-faire en tant qu'opticiens-lunetiers dans votre charmante ville.

Ma femme, Lydie, poursuivra son œuvre à Auvers-sur-Oise pendant que moi, je serai à vos côtés, toujours soucieux de vous apporter un service de qualité. Après 10 années passées en tant que directeur de magasin, où j'ai pu asseoir une expérience certaine, je me suis orienté vers les remplacements afin de puiser dans le savoir de mes confrères.

Je vais ainsi pouvoir faire face, avec le plus grand professionnalisme, à tous vos problèmes visuels. Du simple resserage de vis au contrôle de votre vision, en passant bien entendu par le conseil dans le choix de vos futures lunettes, je serai présent pour vous au quotidien. Un audioprothésiste vous accompagnera également le jeudi matin pour toute question relative à votre audition.



**Arnaud Leclerc : Centre commercial Les Arcades**

**Horaires : Du mardi au samedi - 9h - 12h30 et 14h30 - 19h (18h les samedis)**  
**Tél : 01 34 73 04 58 - Courriel : lesopticiensdeparmain@gmail.com.**



## ENTREPRENEURIAT

### La dynamique économique de notre ville :

Parmain est riche de multiples activités implantées sur son territoire.

La dynamique de créations d'entreprises sur la commune ces 2 dernières années est supérieure aux villes de même taille malgré le contexte sanitaire tendu de cette période.

Le soutien aux commerces de proximité effectué avec la redynamisation du Centre Commercial Les Arcades, l'installation d'un distributeur automatique de billet, l'implantation de commerces éphémères et ambulants, l'organisation de rendez-vous gourmands sont autant de réalisations que vos élus souhaitent développer à destination **de l'ensemble des entrepreneurs parminoïses.**

Dirigeants, gérants de sociétés, artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, professions libérales ... mais aussi porteurs de projets **seront prochainement sollicités pour participer à une courte enquête**

### Nos objectifs pour favoriser et développer l'entrepreneuriat parminoïse :

- Connaître les attentes pour des actions pertinentes.
- Favoriser le réseau et les rencontres entre acteurs économiques locaux.
- Soutenir et orienter les porteurs de projets.

**Nous comptons sur votre participation !**

*Béatrice Belabbas  
Conseillère municipale*

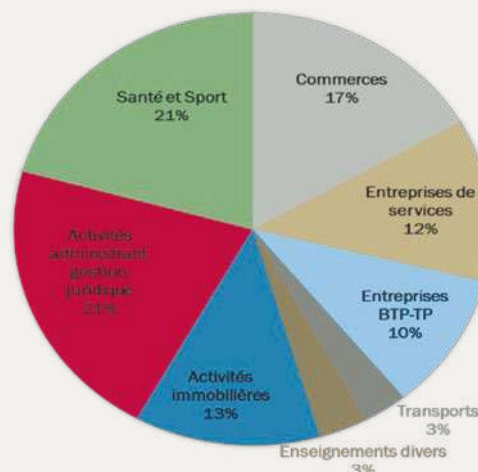
### Le saviez-vous ?

#### Vous êtes Porteurs de projet ?

Consultez le site : [www.aides-entreprises.fr](http://www.aides-entreprises.fr) qui vous informera de l'ensemble des dispositifs d'aides et de soutiens à la création de votre entreprise

#### Les créations d'entreprises en 2022 :

La hausse des créations d'entreprises se poursuit également sur l'ensemble du territoire, en janvier 2022 les créations **progressent** de plus de 3 % par rapport au mois de décembre. **Plus de 90 000 entreprises** y ont vu le jour, principalement sous le régime de la micro-entreprise. A lui seul, ce régime représente **plus de 60 % des créations**. La part de micro-entrepreneurs créateurs se développe depuis l'augmentation des plafonds de recettes du régime. Pour le reste, les **sociétés** occupent **26,7 %**. Elles comprennent les sociétés civiles et les sociétés commerciales (SASU, SAS, EURL, SARL, SNC, SA...). Les entreprises individuelles classiques (hors micro-entreprises) ne représentent que 12,4 % des créations.



*Répartition par secteurs d'activités des entreprises parminoïses*



## SUBVENTIONS ACCORDÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

Nom Association	Vote du conseil municipal
A chacun son Avenir	500,00 €
ACAP	800,00 €
Arc Loisir Club	1 000,00 €
AREJ Eglise JOUY	2 000,00 €
ASVO Water Polo	2 000,00 €
Athlétique Club I-A	1 000,00 €
Chœurs Vallée Sausseron.	200,00 €
Comité Œuvres Sociales	2 000,00 €
*Coopératives scolaires	15 300,00 €
**CPCLC	47 000,00 €
Futsal	3 000,00 €
Groupe Plongée de I-A	400,00 €
Gymnastique Volontaire	350,00 €
Muy Thai Boxing	2 000,00 €
Parmain A.C.	6 000,00 €
Parmain Loisir et Partage	424,00 €
UNC (Anciens Combattants)	700,00 €
VOA aviron	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>86 174,00 €</b>

### Pour information :

\*Pour les coopératives scolaires, une enveloppe de 15 300 € sera attribuée en fonction du nombre d'enfants au 01/01/2022, soit :

- 235 €/classe + 15 €/enfant de maternelle.
- 265 €/classe + 18 €/enfant d'élémentaire.

\*\*La subvention octroyée au CPCLC correspond en partie au remboursement du prêt du nouveau bâtiment et le reste pour payer l'agent communal en détachement sur l'association.

## CLUB PARMINOIS DU TEMPS DES LOISIRS



### Programme :

#### Juin :

- 22 : Pétanque
- Balade en forêt (date à définir)

#### Juillet

- 6 : Pétanque 14h30, allée des Peupliers
- 20 : Sortie à Chantilly
- 27 : Pétanque

Un jeudi sur 2 : cours d'informatique (initiation).

Pas d'activité organisée en août.

Une sortie est prévue à Wy-dit-Joli-Village (musée de l'Outil) et Guiry-en-Vexin (Musée Archéologique).

Les dates ne sont pas encore déterminées.

**Renseignements :** Michel Frégnacq : 06 59 89 20 86



## LE KUN LAM BOXING PARMAIN

Petit retour sur la saison et sur les résultats du club de Muay Thai de Parmain.

Félicitations à nos petits Nak Muay Noah et Noham qui ont réalisé de belles performances.

Noah finit 5ème des championnats de France après s'être qualifié aux championnats d'Ile-de-France en finissant 2ème.

Quant à Noham, il a remporté de nombreux titres cette année :

- Second au championnat Ile-de-France
- Champion de France
- Vainqueur de la coupe de France en novembre et de l'open de France en février.

Place maintenant aux championnats du monde XFC, qui se dérouleront à Rome en octobre 2022, avec 4 boxeurs sélectionnés par notre club, qui représenteront la France dont Noham et Noah accompagnés de 2 entraîneurs du club.

### Horaires :

Lundi 17h/18h (éducatif) - 18h/20h (adultes)  
Jeudi 18h/20h (adultes) - Samedi 17h/19h (adultes)

**Lieu :** Gymnase Alain Colas, rue des Coutures à Parmain

### Pour tous renseignements :

Alexis Patin - 06 48 36 15 87



## CPCLC



Le traditionnel tournoi de badminton a eu lieu le 22 mai dernier, après une interruption de deux années.

**Nous vous invitons le samedi 25 juin à une journée portes ouvertes.**

En effet, nous ne sommes pas en mesure de vous convier à une soirée festive car l'année a été très compliquée.

Mais les adultes et les enfants souhaitent vous offrir un petit aperçu de leur travail.

Vous êtes conviés dans les locaux du CPCLC, nos plus jeunes sont déjà impatients, les élèves de la danse jazz, street-dance, danse orientale, etc. ...les parents, tous attendent ce moment de convivialité et d'échange.

Divers ateliers vous attendent, ceux-ci vous seront proposés sur notre site quelques jours avant le 25 juin.

Nous serons présents au forum des Associations le 3 septembre prochain, donc de nouveaux projets sont à l'étude pour la rentrée. En particulier, le retour de la danse classique, de nouveaux intervenants ...Maïté, Nadia...etc. ...

Dès la fin juin, vous pourrez si vous le souhaitez consulter sur notre site, dans nos bureaux l'intégralité des activités que nous allons vous proposer et, vous pourrez déjà vous inscrire.

Caroline, responsable administrative, vous accueillera durant le mois de juillet et à son retour de vacances dès le 22 août. Les cours reprendront dès le 5 septembre 2022.

*Sylvie Aubert  
Présidente du Comité Parminois des Loisirs et de la Culture.*

**Pour nous contacter :** Tél : 01 34 69 60 14

Mail : [cpclc@wanadoo.fr](mailto:cpclc@wanadoo.fr) - Site : [www.cpclc.fr](http://www.cpclc.fr)



## PARMAIN ATHLÉTIQUE CLUB (PAC)

"Je n'avais jamais vu autant de supporters" s'exclame Michel, un fidèle supporter ... Effectivement ils étaient nombreux à encourager leur équipe qui jouait un match important contre l'équipe classée première de leur groupe : Eaubonne.

Des joueurs survoltés qui ont très largement gagné 4 à 1.

Une très grande forme confirmée par les victoires suivantes :

- Le 26 mai : 6 à 1 contre le Club Eclair Puiseux AX (à l'extérieur).
- Le 29 mai : 3 à 1 contre le Club Vexin AS de Marines (à l'extérieur).
- Le 5 juin : 3 à 0 contre l'entente Méry Mériel Bessancourt (à Parmain)

Cette dernière victoire classe le PAC en tête de leur poule, la saison prochaine le club parminoise « montera » d'une division pour jouer en D3 !

Un grand BRAVO aux joueurs et aux entraîneurs.

Que vous soyez simplement curieux, futur pratiquant ou intéressé pour participer à la vie du club, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ...

**Urgent : nous recherchons de joueurs U14-U15-U16-U17 et U18 et des bénévoles !**

**Contact : Alain Wambecke - 06 60 14 66 64**



## LA LECHE LEAGUE



LA LECHE LEAGUE

Vous attendez un bébé ?  
Vous êtes une jeune maman ?  
Vous souhaitez échanger avec d'autres parents sur les besoins de votre enfant allaité, parler « travail et allaitement », diversification, sommeil des bébés ?

La Leche League vous invite à des réunions d'information et de soutien sur l'allaitement.

Tous les parents et futurs parents intéressés par la relation mère/enfant à travers l'allaitement sont invités aux réunions. Les prochaines réunions se feront le samedi 25 juin de 10h à 11h30 en distanciel avec le logiciel Zoom et en présentiel autour d'un pique-nique le samedi 9 juillet.

La Leche League Internationale est présente dans 70 pays. Elle est reconnue comme autorité internationale en matière d'allaitement (statut de conseiller auprès des Nations Unies notamment) et comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) auprès de l'OMS et de l'UNICEF.

Pour recevoir les dates des réunions et s'inscrire, contacter les animatrices locales :

- Sophie : [sophie\\_bourriaud@hotmail.com](mailto:sophie_bourriaud@hotmail.com)
- Caroline : [c\\_ubeaud@yahoo.fr](mailto:c_ubeaud@yahoo.fr)

Vous pouvez aussi nous contacter en dehors des réunions, consulter notre site internet : [www.lllfrance.org](http://www.lllfrance.org), ou appeler le répondeur de LLL France 01 39 584 584 pour obtenir les coordonnées des animatrices de permanence (questions urgentes)

## AREJ



À la suite de la visite de M. Chalard, de l'UDAP95 (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Val-d'Oise) et suivant ses préconisations, nous avons fait changer une porte en haut du clocher, remettre une main courante en fer là où elle avait disparu et refixer l'escalier de bois dans le limon. Cette porte a été réalisée en chêne afin de durer dans le temps.



C'est l'entreprise Treccani du Plessis-Bouchard, recommandée par l'UDAP qui s'est chargée de ce chantier dans la pure tradition des artisans du bois.



Le 18 mai, des bénévoles de l'association ont procédé au nettoyage du clocher. Merci à Amandine, Christiane, Doris, Emilie et Viviane, Christian, Didier, Dominique C, M et R, François, Guy, Philippe, Phyto pour leur implication. Remerciements également à la commune qui a mis à notre disposition un camion pour tout emporter à la déchetterie.



Le clocher encombré



Le clocher nettoyé



L'église a eu le plaisir d'accueillir en avril et en mai deux artistes parminoises, la peintre Agata Preyzner et le photographe Sébastien Siraudeau qui ont présenté leur travail « aller à l'arbre A2 ». Lors du confinement du printemps 2020, Sébastien Siraudeau est allé chaque jour du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai photographier le noyer isolé sur le plateau, bien connu des marcheurs de la commune. Après en avoir fait un livre et un vinyle avec les témoignages de ses rencontres, il a proposé à Agata Preyzner de se joindre à lui pour présenter une fresque à 4 mains.

Nous espérons pouvoir organiser deux concerts à l'automne, nous attendons l'autorisation du prêtre de la paroisse avant d'en dire plus. En effet, si l'église appartient à la commune, tout ce qui s'y passe (notamment les concerts) doit avoir l'aval du curé de la paroisse qui en est délégataire.

Dans cette attente, vous pourrez nous retrouver au Forum des Associations de Parmain qui se tiendra le samedi 3 septembre à la salle Jean Sarment.

Et du 30 septembre au 9 octobre, se tiendra notre traditionnelle exposition à la salle Louis Lemaire, derrière la mairie de Parmain sur le thème « Nature ... ».

L'église sera ouverte à la visite le 3 juillet de 15h à 18h.

Pas de visites en août.

Reprise des visites le 4 septembre ainsi que les 17 et 18 septembre pour les Journées du Patrimoine.

Vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet <http://arej.fr> est régulièrement mis à jour.

### Contact

Dominique Mourget  
AREJ, 24 rue du Moulin 95620 Parmain  
01 34 73 09 39 // 06 09 81 81 50  
[arej2@wanadoo.fr](mailto:arej2@wanadoo.fr)

## VDME GESTION

L'association a pour objet de renforcer l'égalité des chances à l'école dès le plus jeune âge, dans le prolongement direct des actions décidées par la Fondation Vareille, abritée par la Fondation de France et tout particulièrement le projet un violon dans mon école.

**Siège social :** 10 rue des Arts – Parmain

## ASSOCIATION DU HAMEAU DE LA NAZE

(CHANGEMENT DE NOM)

L'association « riverains de la rue de Parmain » s'appelle désormais « association du hameau de la Naze ». Cette association a pour but de fédérer les habitants de Parmain et de mutualiser les synergies (protection du patrimoine, de l'environnement, de la qualité de vie des habitants du hameau de la Naze).

Présidente : Armelle Blaisot.

## À PROPOS DE...

### TRI-OR



Nouveau site Internet [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)

Le site Internet du syndicat TRI-OR a fait peu neuve.

- Vous cherchez le calendrier des collectes ?
- Vous avez un souci avec votre bac ?
- Où trouver un point d'apport volontaire ?
- Vous désirez réduire vos déchets et faire du compost, TRI-OR vend des composteurs ...
- Que faire de ce déchet ?
- Tout savoir sur les consignes de tri !
- Que deviennent mes déchets ?
- Comment fonctionne l'usine à compostage (BRS, hall Siloda, etc. ...).
- Comment fonctionne le centre de tri ?

Vous trouverez les réponses à ces interrogations sur le site [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)  
Bon surf ...

François Kisling  
Adjoint chargé de l'information et de la communication,  
délégué au Tri-Or

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE L'ISLE-ADAM/PARMAIN (SIPIAP)

Lors de sa séance du jeudi 24 mars 2022, le conseil syndical du SIPIAP a proposé et voté l'instauration de tarifs préférentiels pour les entreprises Adamoises et Parminoises ainsi que pour les entreprises partenaires des manifestations, selon le tableau suivant :

TARIFS	À l'unité	Carte 10 entrées	Carte 20 entrées	Carte 30 entrées
ENTREE ADULTE	5.00 €	40.00 €	78.00 €	114.00 €
ENTREE ADULTE + SAUNA/HAMMAM (+18 ans)	11.00 €			

Le conseil syndical du SIPIAP lors de sa séance du jeudi 24 mars 2022, s'est prononcé sur la mise en place d'une convention de prestation avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS) afin de proposer des tarifs préférentiels aux détenteurs de la carte CNAS (ainsi qu'à leurs ayants-

droits, enfants et personnes à charge) conformément au tableau ci-dessous :

TARIFS	À l'unité	Carte 10 entrées	Carte 20 entrées	Carte 30 entrées
ENFANT DE -3 ANS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
ENFANT DE -12 ANS	3.00 €	23.50 €	46.00 €	67.50 €
ENTREE ADULTE	4.00 €	32.00 €	62.00 €	90.00 €
ENTREE ADULTE + SAUNA/HAMMAM (+18 ans)	10.00 €			
SUPPLEMENT SAUNA/HAMMAM (+18 ans)	7.00 €			

Renée Bou Anich  
Vice-présidente du SIPIAP

## CCAS

Si vous souhaitez être contacté(e) en période de grande chaleur ou pendant les vacances, faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Vous connaissez une personne dans votre entourage qui peut être concernée.

### DEMANDEZ LUI DE NOUS CONTACTER

Mairie de Parmain  
CCAS  
Tél. : 01 34 08 95 83

## LA MAIRIE RECRUTE DES ANIMATEURS

Recrutement tout au long de l'année, avec ou sans expérience, horaires selon besoins et disponibilités.

Pour plus d'informations :

Tél. : 01 34 73 02 95

Courriel : [centresdeloisirs@ville-parmain.fr](mailto:centresdeloisirs@ville-parmain.fr)



Et si demain on dépassait les 1 000 inscrits à la Newsletter « la lettre de Parmain » ?

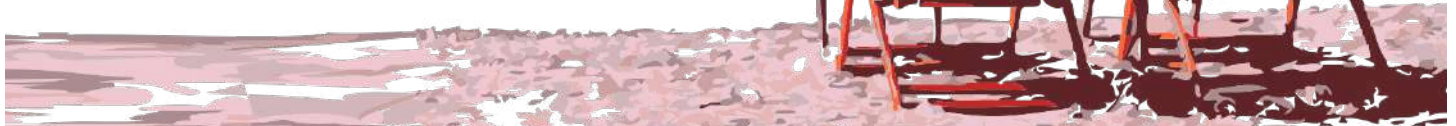
Pour rappel : Inscription sur le site de la ville [www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr)

Envoi 1 jeudi sur 2.

L'essentiel de l'actualité de la ville arrive directement dans votre boîte mail.

## BONNES VACANCES

Le maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances





## INAUGURATION VOIE VERTE

Samedi 11 juin, Monsieur le maire a inauguré le tronçon manquant de la Voie Verte reliant la gare de Parmain au Collège Les Coutures. Cet itinéraire sécurisé permettra également à 200 collégiens de rejoindre le stationnement des cars situé allée des Peupliers.

Les travaux ont été cofinancés par le Conseil régional d'Ile-de-France à hauteur de 25%, par le Conseil départemental (23%) et par l'État (30%).

Monsieur le maire de Parmain, Loïc Taillanter, remercie de leur présence : Mme Stéphanie Von Euw conseillère régionale de la région Ile-de-France, maire de Pontoise, Mme Noellie Plélan conseillère départementale en charge du Plan Vélo, M. Morgan Touboul, conseiller départemental, Mme Sabrina Ecard, conseillère départementale, M. Sébastien Poniatowski président de la Communauté de Communes, maire de l'Isle-Adam, M. Stéphane Carteado maire de Champagne-sur-Oise, Mme Chantal Villalard, conseillère départementale honoraire, M. Bruno Huisman, maire de Valmondois et M. Jérôme Morin, principal du collège.

En projet : le prolongement de la Voie Verte (500 m environ), jusqu'à la gare de Valmondois, afin de poursuivre le maillage du plan vélo. (Voir travaux p19).



## REMISE DES RÉCOMPENSES AUX ÉLÈVES DE CM2

Monsieur le maire a reçu samedi 11 juin les élèves de CM2 de la commune afin de leur souhaiter une belle poursuite d'études dans le secondaire. Ces enfants vont devoir apprendre à se prendre en charge, à poursuivre leurs efforts pour devenir plus autonomes, bref : à grandir !! ...nous leur faisons confiance pour ce nouveau défi.

Pour marquer cette étape importante, il leur a été remis un livre -BD- qui leur fera découvrir les institutions de la République et un roman policier adapté à leur âge.

*Sylvie Labussière  
Adjointe chargée des affaires scolaires*





## NAISSANCES

Le 17 février 2022 : Manon Thirion  
 Le 23 février 2022 : Nina Tirigall  
 Le 25 février 2022 : Selyan Chabni  
 Le 11 mars 2022 : Mira Aygül  
 Le 24 mars 2022 : Lucas Adélé  
 Le 25 mars 2022 : Liam Doerflinger

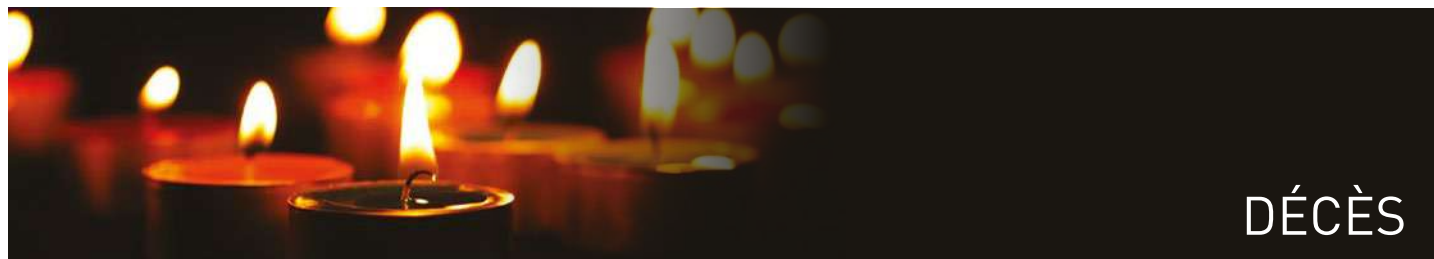
Le 2 avril 2022 : Emma Monvoisin  
 Le 10 avril 2022 : Mya Samuel  
 Le 18 avril 2022 : Isaïah Mbog Kobenan  
 Le 2 mai 2022 : Lézio Da Silva Pires  
 Le 14 mai 2022 : Alim Pokou Bondengela  
 Le 24 mai 2022 : Lonny Portelatine



## MARIAGES

Le 16 avril 2022 : Daniel Fontana et Claudie Drussy  
 Le 16 avril 2022 : Mickaël Vannier et Justine Esteves  
 Le 21 mai 2022 : Bénédicte Debris et Nicolas Vietchorek

Le 27 mai 2022 : Bouadi Amon et Ezonma Ezan  
 Le 28 mai 2022 : Vincent Valverde et Andréa Palay  
 Le 28 mai 2022 : Christophe Noury et Sophie Serka



## DÉCÈS

Le 26 février 2022 : Pierre Caubel (*voir BM#5*)  
 Le 2 mars 2022 : Georges Hirsch  
 Le 2 mars 2022 : Jean-Philippe Charrais  
 Le 10 mars 2022 : Maryse Got veuve Vauvillier  
 Le 28 mars 2022 : Sylviane Patte épouse Crivin

Le 29 mars 2022 : Vittorino Paoletti  
 Le 17 avril 2022 : Mouloud Arezki  
 Le 30 avril 2022 : François Olivier  
 Le 14 mai 2022 : Michel Camilleri

## LE PÈRE VOLANT NOUS A QUITTÉS

C'était un visage connu de notre commune, que nous soyons croyants ou non. Familier des commerces de notre ville, le Père Volant, résidant au presbytère de Parmain, y est décédé fin janvier dernier. Il allait avoir 73 ans.

Né à L'Isle-Adam de parents commerçants dans cette ville, il n'avait guère quitté notre région.

Ordonné prêtre à Pontoise en 1975, il avait exercé son ministère à Louvres, Arnouville, Argenteuil, Saint-Witz, Beaumont, Marines pour rejoindre sa paroisse natale en 2012.

Il était vicaire de la paroisse des Trois-Clochers depuis cette date et résidait donc à Parmain.

Sa bonhomie, son air malicieux étaient un peu « sa marque de fabrique ». Quand on l'avait rencontré une fois, il était difficile de l'oublier.

Ses obsèques se sont déroulées en présence de Monseigneur Lalanne, évêque de Pontoise, de nombreux membres du clergé val d'oisien et d'une foule de fidèles en l'église Saint-Martin de l'Isle-Adam, église où il avait été baptisé. Il a ensuite été inhumé au cimetière de cette ville.



*Dominique Mourget*

## Groupe d'élu(es) de l'opposition Parmain/Jouy-le-Comte l'expérience à vos côtés »

Rappelez-vous les promesses de campagne, celles sur papier glacé, « nous n'augmenterons pas les impôts locaux ».

- Monsieur le Maire ne s'est pas opposé à l'augmentation de la fiscalité des entreprises votée par la CCVO3F et nous indique en commission des finances que c'est l'intercommunalité qui se chargera de répondre aux questions, la commune ne compensera pas contrairement aux messages de Monsieur le Maire tout au long de l'année 2021. Entreprises de PARMAIN, merci qui ?

- Monsieur le maire a décidé d'augmenter les taux de foncier bâti (TFB) et non bâti (TFNB) de 1,5 %.

Cette augmentation permet de récupérer environ 200 000 €, justifié en commission des finances ainsi : « Il est nécessaire d'augmenter le taux afin d'équilibrer le budget, de plus nous ne pouvons encore compter sur les recettes des ventes du Bois Gannetin et du 94 Foch et la prévision des dépenses de fonctionnement qui vont augmenter avec la guerre en Ukraine nous demande une grande prudence sur nos recettes. »

**C'est faux et nous l'avons démontré en séance (baisse volontaire ou omission des recettes, augmentation pharaonique des dépenses).**

Le cynisme est à son paroxysme lorsque Monsieur le Maire rajoute que cette augmentation de taux « s'accompagne pour le contribuable d'une revalorisation des bases de 3,4%. » et que lors de la séance, Monsieur le Maire se lance dans un développement que nous pourrions ainsi résumer : les contribuables ne payent plus la taxe d'habitation, ils peuvent payer l'augmentation des taux du foncier !!!! Contribuables de PARMAIN, merci qui ?

Nous nous sommes opposés à cette augmentation des taux d'imposition en faisant observer à Monsieur le Maire l'insincérité de son budget.

Cette augmentation des impôts n'est pas justifiée et reste infondée au regard des éléments présentés en commission des finances ou en séance.

[experienceavoscotes@gmail.com](mailto:experienceavoscotes@gmail.com)

<https://www.facebook.com/experienceavoscotes/>

## Parmain plus Vous

Chers Parminois, chères parminoises ; Depuis près de deux ans déjà, dans les différentes commissions, nous continuons de faire avancer nos idées – idées souvent reprises, sinon reconnues. C'est un travail de longue haleine que de rappeler des évidences, comme le fait que les habitants de Parmain ne sont pas tous des aisés.

Nous nous sommes opposés au stationnement payant de la gare, avons interrogé sur les cessions des biens municipaux... Cela, bien sûr, n'empêche pas les réalisations mais a le mérite d'obliger la majorité à justifier ses choix et à les assumer.

Un exemple : la taxe d'habitation. C'est parce qu'en commission finances nous avons signalé qu'une centaine d'euros de plus ou de moins d'augmentation avait une importance capitale pour nombre de ménages parminoises que celle-ci a été plus limitée. Il a fallu demander des simulations, rappeler que le coût de la vie devient difficilement supportable pour beaucoup et que les propriétaires parminoises ne sont pas tous fortunés. Ne serait-ce que pour cela, nous sommes assez fiers du travail accompli.

Nous continuons aussi à être très vigilants sur le PLU et la répartition des logements sociaux sur la ville. A chaque occasion, nous rappelons qu'il en va de l'équilibre de notre commune que tout le territoire de celle-ci les accueille, et que la partie sud de Parmain est plus que saturée depuis le lancement funeste des travaux rue du Val d'Oise. Nous tentons d'être force de proposition, en demandant de l'anticipation pour les équipements collectifs que ces changements impliqueront. Cette question du PLU est essentielle et aura un impact pour les années à venir. Nous vous invitons à vous y impliquer, de manière constructive et sincère.

Vous souhaitant un bel été,  
Pour « Parmain plus Vous »  
Sébastien Guérineau

## La majorité municipale

En février 2022, le Président russe déclenchait une offensive en Ukraine sans précédent sur le continent européen depuis la seconde guerre mondiale. Un conflit avec ses horreurs, ses morts, ses destructions et plusieurs millions de civils ukrainiens jetés sur les routes de l'exode pour fuir les combats.

Certains se sont retrouvés piégés en Biélorussie. Pire : d'autres sur le territoire même de leur ennemi. Fort heureusement, c'est vers l'ouest que la grande majorité s'est dirigée. Un véritable élan populaire de solidarité les y attendait partout dans l'Union européenne comme en France.

Après un très long voyage, 2 familles ukrainiennes sont arrivées à Parmain et ont posé leurs bagages dans notre ville où des Parminois les ont accueillies de leur propre initiative.

Dès leur arrivée et après la régularisation de leur situation, les enfants ont été scolarisés. Ils sont actuellement 3 (de 3 à 10 ans) à l'école du Centre. Une maman se rend régulièrement au RAM avec sa petite fille qui, très rapidement, s'est intégrée aux autres enfants... sans la barrière de la langue. A la rentrée prochaine, une autre fillette rejoindra l'école maternelle du Centre, tandis qu'une adolescente prendra le chemin du collège.

Pour sa part, la ville s'acquitte de la prise en charge des accès à la cantine, aux crèches, haltes-garderies et périscolaire.

Un accueil spontané et sans ostentation par des familles de Parmain, une arrivée en exil humble et dans la discrétion : panache et dignité. Cette tribune leur est respectueusement dédiée.



## JUIN

- **Du 18 juin au 3 juillet**  
**Exposition** hommage au peintre aquarelliste Marie-Blanche Droit - salle Louis Lemaire
- **Mardi 21 juin**  
**Fête de la musique** - place de la mairie
- **Vendredi 24 juin**  
**Concert** de musique Québécoise - 19h
- **Vendredi 24 (nocturne), Samedi 25 et dimanche 26 juin**  
**Festival des métiers d'Arts**

## JUILLET

- **Dimanche 3 juillet**  
**Visite de l'église** de Jouy-le-Comte de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

## AOÛT

- **Samedi 27 août**  
**Cinéma de plein air**  
Allée des peupliers - 21h30  
organisé par la CCVO3F
- **Lundi 30 août**  
**Commémoration** de la libération de Parmain l'Isle-Adam



## SEPTEMBRE

- **Jeu 1<sup>er</sup> septembre**  
**Rentrée de classes**
- **Samedi 3 septembre**  
**Forum des Associations**, salle Jean Sarment - 10h à 18h
- **Dimanche 4 septembre**  
**Visite de l'église** de Jouy-le-Comte de 15h à 18h, organisé par l'AREJ
- **Samedi 10 septembre**  
**Samedi Gourmand et Artisanal** - Place de la mairie
- **Dimanche 11 septembre**  
**Théâtre enfants** salle Jean Sarment de 15h à 17h  
« Conte-Enquête » suivi de « Les aventures de Don Quichotte »
- **Samedi 17 septembre**  
- **Concert** Journées du Patrimoine  
- 17 et 18 septembre pour les Journées du Patrimoine.



# AGENDA

- **Samedi 17 et dimanche 18 septembre**  
- **Kustom Festival et Tattoo** salle Jean Sarment allée des Peupliers  
- **Visite de l'église** de Jouy-le-Comte organisée par l'AREJ pour les Journées du Patrimoine



- **Du 17 au 25 septembre**  
**Exposition** du Club Photo Neslois  
salle Louis Lemaire

- **Dimanche 25 septembre**  
**Journée chantante** avec les "Zozios" migrants place de la mairie de 9h à 17h30



Les inscrits répéteront puis partageront quelques chansons francophones autour de la thématique du voyage, travaillées en amont par les participants. Choristes chevronnés ou simples novices motivés, vous êtes les bienvenus !

**Ouverture des inscriptions le 20 juin sur [www.leszoziosmigrants.fr](http://www.leszoziosmigrants.fr) ou sur la page Facebook des Zozios Migrants.**  
- Date limite d'inscription : 12 septembre 2022

- **Du 30 septembre au 9 octobre**  
**Exposition annuelle de l'AREJ**, salle Louis Lemaire

## OCTOBRE

- **3 au 8 octobre**  
- Dans le cadre de la Semaine bleue, **atelier floral** le jeudi 6 octobre salle du musée réservé aux seniors.  
- Vendredi 7 octobre : **thé dansant** salle Jean Sarment de 14h30 à 17h. Entrée gratuite

- **Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022**  
**Exposition LEGO®** - salle Jean Sarment  
Tarif : 3€, gratuit pour les moins de 5 ans



- **Du 13 au 23 octobre 2022**  
**Exposition** historique La guerre de 1870 à Parmain - salle Louis Lemaire
- **Samedi 15 octobre**  
- **Randonnée** « Les vieux villages du haut Sausseron »  
Départ de la gare de Parmain à 9h30  
- **Théâtre** « Cabaret Bonheur » salle Jean Sarment - 20h30